

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LÉGENDE
DE SAINT NICOLAS

En vieux vers français

Il était trois petits enfants
Qui s'en allaient glaner aux champs ;
S'en vont un soir chez un boucher :
— Boucher voudrais-tu nous loger ?
— Entrez, entrez petits enfants ;
Y a de la place assurément.

Ils n'étaient pas sitôt entrés
Que le boucher les a tués,
Les a coupés en p'tits morceaux
Mis au salois comme pourceaux.

Saint Nicolas, au bout de sept ans,
Saint Nicolas vient dans ce champ ;
Il s'en alla chez le boucher :

— Boucher, voudrais-tu me loger ?
— Entrez, entrez saint Nicolas,
Y a d'la place, il n'en manque pas !

Il n'était pas sitôt entré

Qu'il a demandé à souper.

— Voulez-vous un morceau de jambon ?

— Je n'en veux pas, il n'est pas bon.

— Voulez-vous un morceau de veau ?

— Je n'en veux pas, il n'est pas beau.

Du p'tit salé je veux avoir

Qu'y a sept ans qu'est dans le saloir !

Quand le boucher entendit ça

Hors de sa porte il s'enfuya.

— Boucher, boucher ne t'en fuis pas !

Repens-toi, Dieu te pardonnera.

Saint Nicolas posa trois doigts

Dessus le bord de ce salois.

Le premier dit :—j'ai bien dormi !

Le second dit :—et moi aussi !

Et le troisième répondit :

— Je croyais être en paradis.

LE COLLÈGE SAINTE-MARIE DE MONTREAL

En parlant de la dissolution de la Compagnie de Jésus qui eut lieu en 1762 par arrêt du Parlement de Paris, M. de Chateaubriand écrivait ce qui suit au commencement de ce siècle :

“ L'Europe a fait une perte irréparable dans les Jésuites. L'éducation ne s'est jamais bien relevée de leur chute. Ils étaient singulièrement agréables à la jeunesse. Leurs manières polies ôtaient à leurs leçons le ton pédantesque qui rebute l'enfance. Comme la plupart de leurs professeurs étaient des hommes de lettres recherchés dans le monde, les jeunes gens ne se croyaient avec eux que dans une illustre académie. Ils avaient su établir entre leurs écoliers de différentes fortunes une sorte de patronage, qui tournait au profit des sciences. Ces liens formés dans l'âge où le cœur s'ouvre aux sentiments généreux, ne se brisaient plus dans la suite, et établissaient entre le prince et l'homme de lettres ces antiques et nobles amitiés qui vivaient entre les Scipion et les Lélius.

“ Ils ménageaient encore ces vénérables relations de disciples et de maîtres si chères aux écoles de Platon et de Pythagore, ” le même auteur ajoute : “ Naturalistes, chimistes, botanistes, mathématiciens, astronomes, poètes, historiens, traducteurs, antiquaires, journalistes, il n'y a pas une branche des sciences que les Jésuites n'aient cultivée avec éclat. ”

Nous avons tenu à donner cette longue citation parce qu'elle fait ressortir d'une manière très heureuse les traits caractéristiques de l'enseignement des Jésuites, ou pour mieux dire, de la manière dont ils comprenaient l'éducation de la jeunesse. Ce que Chateaubriand dit des Jésuites avant la dissolution de leur Compagnie, on peut encore le dire avec plus de vérité des Jésuites de l'époque actuelle.

On reconnaît tout de suite à l'urbanité des formes, à l'élégance des manières, l'élève des Pères, comme on les désigne le plus souvent, élégance et urbanité qui, en général, ne se rencontrent dans aucune autre institution au même degré.

Les Pères savent aussi rendre l'étude agréable et attrayante, et surtout approprier à l'âge de l'écolier le travail qu'ils lui demandent,

évitant ainsi ce surmenage fatal au développement ultérieur de l'intelligence, contre lequel l'Université de France s'élève aujourd'hui avec raison, tout en en tolérant trop encore l'application dans ses lycées. Les programmes des Pères Jésuites sont moins surchargés que ceux des établissements scolaires de l'Etat, et cependant tout le monde reconnaît que, pour les études latines, ils ne craignent aucune comparaison, et que, pour les sciences, ils possèdent des maisons qui, comme celle de la rue des Postes à Paris, disputent quelquefois avec avantage aux meilleurs lycées l'honneur de donner aux grandes écoles du gouvernement leurs sujets les plus distingués.

Cet aperçu général des mérites de l'enseignement des Pères Jésuites ne nous a pas paru inutile en tête d'une étude consacrée au Collège Sainte-Marie de Montréal. Nous ne pouvons mieux d'ailleurs indiquer l'excellence de leurs méthodes, qu'en jetant un coup d'œil rétrospectif sur la manière dont ils ont, dans le passé, dirigé les grandes maisons de Louis-le-Grand, de la Flèche, en France, celle de Québec, au Canada, et en montrant comment aujourd'hui, avec les mêmes errements, leurs collèges sont encore considérés comme offrant aux pères de famille les meilleures garanties d'une éducation morale et religieuse et d'une instruction solide et étendue.

I

Le fondateur de la Compagnie de Jésus, l'illustre Loyola, avait tracé lui-même, avec cette précision de détails et cette méthode qui sont le propre de sa haute intelligence, le programme des scolasticats et des collèges dont il préparait la création. Car il entraînait dans ses plans de commencer la mission protectrice de sa Compagnie en façonnant la jeunesse à la vertu, en armant les intelligences contre l'erreur et les fausses doctrines. Il assurait ainsi d'un coup des défenseurs invincibles à la religion et préparait des soldats ardents à combattre le bon combat.

Dans son *Ratio studiorum* il indique nettement le but auquel aspire directement la Compagnie.

“ Ce but, dit-il, est d'aider les âmes de ses membres et celles du prochain à atteindre le dernier terme pour lequel elles ont été créées. A cet effet, il faut joindre à l'exemple d'une vie pure la science et la méthode ; aussi, après avoir jeté dans l'âme de ceux que l'on admet au noviciat le fondement solide du renoncement à soi-même et du progrès dans la vertu, on s'occupera de l'édifice

“ des belles-lettres et de la manière de s'en servir, afin d'arriver plus aisément à mieux connaître et à mieux honorer Dieu, notre Créateur et notre Seigneur. ”

Est-il un plus beau plan d'études, un programme plus élevé, reposant sur une base plus solide ? Non, assurément ; comme l'instruction ainsi comprise est grande et forte ! Au sommet Dieu, but suprême, le renoncement à soi-même, et les progrès dans la vertu qui portent avec eux leur récompense, comme moyens, les belles-lettres qui éclairent et forment l'intelligence. Voilà le système d'enseignement préconisé par Loyola. Et immédiatement il se met à l'œuvre. Il fonde des collèges : en quelques années ces établissements attirent tant d'élèves que les universités en prennent ombrage. A Paris, s'élève le collège Louis-le-Grand, à la Flèche, le collège Henri IV ; à Tournon, à Lyon, à Bourbon d'Aix, à Vannes, d'importantes maisons d'éducation sont fondées par de généreux donateurs qui s'adressent à la Compagnie de Jésus pour instruire la jeunesse.

Quelles sont les causes de ce rapide succès ? Il y en a plusieurs, mais une des premières est celle qu'a si bien mise en relief Chateaubriand. Les rapports entre les maîtres et les élèves n'ont rien de cette morgue, de ce pédantisme de convention qui semblent établir une barrière infranchissable entre le professeur et ses disciples, et qui était alors une tradition de l'Université. A cette époque on ne se préoccupait pas de l'éducation morale de l'enfant, on ne connaissait que la lettre du programme, et, dans ce moule, il fallait couler toutes les intelligences, sans se demander si elles étaient toutes susceptibles de prendre la même forme. Les Jésuites eurent le mérite de donner à l'éducation morale plus de place dans l'instruction et, comme nous l'avons déjà dit, de savoir intéresser l'esprit de l'élève à ces travaux dont les débuts sont parfois si arides et si ingrats.

Ils firent à l'étude de la langue française une plus large part qu'on ne l'avait faite jusque-là, ils habituèrent leurs élèves à parler en public, à faire de nombreux exercices de déclamation, à donner même des représentations pour lesquelles quelques-uns des Pères composèrent des pièces qui ne sont pas sans valeur. Dans sa remarquable histoire du collège de la Flèche, le P. de Roche-monteix a donné le programme de ces fêtes littéraires dont la solennité et l'organisation ne laissent pas que de causer au lecteur une surprise mêlée d'admiration. Loyola, lui-même, avait particulièrement insisté sur la nécessité et les avantages de ces exercices

publics : il en recommandait la vulgarisation, certain qu'il était de donner ainsi aux élèves une bonne élocution, une diction intelligente, et aussi cette aisance et cette distinction dont Chateaubriand avait recueilli le souvenir.

Dans leurs collèges, les Pères veillaient avec soin à maintenir, à côté d'une discipline sévère, une égalité de traitement pour tous leurs élèves, égalité qui devait avoir peu à peu son influence sur les idées reçues à cette époque : " Les fils de barons, comtes, marquis et " ducs sont au nombre de 500, et tous ces fils de famille vivent avec " les enfants de la bourgeoisie dans le plus charmant accord, rivaux " en classe, camarades partout ailleurs." Et parmi ces enfants de la bourgeoisie on peut citer Descartes, un des premiers élèves de la Flèche, J. Sauveur, de l'Académie des sciences, Fronteau, chancelier de l'Université de Paris, Marsault, savant bénédictin, qui vivaient sur le pied de l'égalité la plus entière avec les de Guébriant et les Schombert, avec Talleyrand-Périgord, cardinal archevêque de Paris, etc.

Les professeurs qui instruisaient cette nombreuse jeunesse portaient aussi des noms illustres dans les sciences, les belles-lettres ou les fortes études scolastiques : il suffit de citer Charlevoix, Cellot, Dutertre, Jouveney, Ducerceau, Viger, André, Noël auquel l'illustre auteur du *Cartésianisme* écrivait. " Je sais que votre Compagnie seule peut plus que tout le reste du monde pour faire " valoir ou mépriser ma philosophie."

Le collège de la Flèche comptait au XVII^e siècle plus de 1,700 élèves venus des quatre coins du monde, et parmi lesquels on trouvait même des Chinois, des Tartares et des Indiens.

Les établissements scolaires de la Compagnie étaient divisés en trois classes selon la nature de l'enseignement qui y était donné. Il y avait les *petits*, les *moyens* et les *grands* collèges. Dans ces derniers, dits aussi de plein exercice, on suivait le programme des hautes études dressé par Loyola lui-même et l'on enseignait, outre la grammaire et les lettres, la philosophie, la théologie, la sainte Ecriture et les langues orientales.

Comme on le voit, au point de vue religieux, scientifique et littéraire, les maisons dirigées par les Pères Jésuites ne le cédaient à aucune autre pour la solidité des études. Elles leur étaient supérieures sous le rapport de la bonne tenue et de la distinction des manières.

II

Au Canada les Pères Jésuites apportèrent avec leur zèle évangélique pour convertir les tribus sauvages de cette contrée, leurs méthodes d'enseignement et fondèrent, à peine arrivés à Québec, un collège destiné à l'éducation des colons français de la Nouvelle-France.

Remarquons les dates : Champlain, en 1608, jette les premiers fondements de la capitale du bas Canada. En 1625 les Pères Jésuites viennent aider dans leur travail apostolique les Pères Récollets. Quelle est leur première pensée ? trouver les ressources nécessaires pour assurer aux immigrants les bienfaits de l'instruction et créer un collège. En 1629, au moment où David Kerth s'emparait par surprise du fort élevé par Champlain, ils espéraient ouvrir leurs classes, grâce aux secours envoyés par la Providence qui inspirait au fils du marquis de Gamache le don princier de 6000 louis pour un établissement scolaire. Mais il fallut attendre que le traité de Saint-Germain rendit à la France la nouvelle colonie. En 1635 enfin, et les Pères ont le droit (et tous les Français avec eux) d'en être fiers, un an avant la fondation de l'université Harvard à Cambridge, le collège de Québec était légalement constitué.

Ce fut pour Champlain une des dernières consolations accordées à ce vaillant enfant de la Saintonge qui consacra ses forces, son énergie, sa vie en un mot, à la création de la Nouvelle-France. Il mourut en décembre 1635 ; le collège de Québec était déjà sous la direction des célèbres P. P. Lallemand et de Quen depuis le mois de septembre précédent.

En 1658, la colonie avait grandi et avec elle grandissait aussi le nouveau collège. On a gardé le programme de la fête donnée par les élèves à M. le gouverneur général, vicomte d'Argenson, à l'occasion de son arrivée à Québec, ce qui prouve que leur nombre était alors assez grand.

L'année suivante les mêmes élèves donnaient une nouvelle fête et jouaient un *Drame sacré* devant une des illustrations du Canada, Monseigneur François de Laval - Montmorency, qui ne portait encore à ce moment que le titre d'évêque de Pétrée. Le collège avait alors l'honneur d'avoir à sa tête le P. Jérôme Lallemand, qui quittait le rectorat du collège de la Flèche pour diriger la nouvelle institution scolaire de Québec, et il compta plus tard parmi ses

professeurs des savants distingués, comme les PP. Saint-Germain, Saint-Pé, de Glapion, Casot, André et autres.

En 1668 il possédait déjà plus de cent élèves, tant internes qu'externes. Les études y étaient suivies comme dans les maisons de Jésuites de France. Deux années auparavant on y avait même soutenu des thèses publiques sur la philosophie et la physique, ce qui prouve la valeur de l'enseignement. On donnait à ces séances une grande solennité, le gouverneur général, l'intendant, les personnes notables y étaient invités et y prenaient part. " M. l'intendant, entre autres, y argumenta très bien," dit un compte-rendu de cette époque.

Nous trouvons dans un document précieux qui porte la date de 1688, et émane de la main de Mgr de Saint-Vallier, successeur de Mgr de Laval, l'appréciation suivante des services rendus par le collège de Québec. " Les classes ne sont pas aussi fortes en écoliers qu'elles le seront un jour ; mais les Régents sont gens choisis, pleins de capacité et de zèle, qui remplissent leurs devoirs par esprit de grâce, et qui, par la fidélité qu'ils apportent à cet employ passager, tâchent de se rendre dignes d'être appliqués à quelque mission de sauvages. "

" J'ai parlé, ajoute Sa Grandeur, à ceux qui sont à Québec, et j'ai reçu des lettres de ceux qui sont en mission, tous m'ont paru d'une vertu et d'une soumission, dont je suis encore plus édifié, que je ne suis satisfait de leurs talents, et je ne puis sans injustice supprimer le témoignage que je rends ici en leur faveur. "

La défaite et la mort glorieuse de Montcalm, la reddition de Québec, bientôt suivie de celle de Montréal, condamnèrent forcément le collège à disparaître. La plus grande partie des notables avaient abandonné le Canada devenu possession anglaise, et, en 1768, cinq ans après la signature du traité de Paris, il fermait ses portes.

Ce fut en 1800 que mourut le dernier survivant des membres de la célèbre Compagnie de Jésus au Canada, le P. Cazot. Le gouvernement anglais se déclara propriétaire des biens appartenant aux Jésuites sous prétexte que ces mêmes biens revenaient à la couronne par voie de déshérence; iniquité flagrante sur laquelle il n'est pas besoin de s'appesantir parce que ce n'est pas l'objet de cette étude, mais, qu'au nom des droits imprescriptibles de l'équité, on a le devoir de flétrir. Et si, dans une certaine mesure, cette injustice a été réparée, il n'est que juste d'en faire remonter le mérite au gouver-

nement de la province où domine l'élément canadien-français et au premier ministre de cette province, l'Honorable M. Mercier.

III

Trente-neuf années se sont écoulées depuis la mort du P. Cazot. Pendant cette période, il n'est plus question des Jésuites dans ce pays du Canada qu'ils ont été des premiers à évangéliser et à instruire. Mais l'éclipse ne sera pas de longue durée. Mgr Lartigue est évêque de Montréal, et messire Quiblier supérieur du séminaire de Saint-Sulpice de cette ville. Ce dernier invite le P. Chazelle, appartenant à la Compagnie de Jésus, Français d'origine, alors à la tête du collège Mount-Mary dans le Kentucky, à venir à Montréal prêcher la retraite annuelle des prêtres du séminaire.

“ La présence d'un Père Jésuite à Montréal, lisons-nous dans une brochure publiée récemment à l'occasion de la mort du P. Martin, devint un événement; les citoyens s'en émurent, ils se rappelaient les souvenirs passés; aussi, plusieurs personnages, parmi le clergé et parmi les laïques, vinrent en députation près du P. Chazelle pour lui exprimer le vif désir de voir la Compagnie de Jésus rétablie au Canada, où elle avait eu tant de missionnaires et de martyrs. ”

Voilà le premier appel fait aux Jésuites; il était réservé à Mgr Bourget, que nous trouvons dans ce diocèse à la tête de toutes les fondations utiles, de renouer les liens qui rattachaient au Canada ses premiers apôtres. En 1842, le 13 mai, six Pères et trois Frères de la Compagnie de Jésus descendaient à l'évêché de Montréal où ils recevaient, est-il besoin de le dire, l'hospitalité la plus cordiale et l'accueil le plus engageant.

Parmi les compagnons du P. Chazelle se trouvait le P. Félix Martin auquel nous devons consacrer quelques lignes spéciales, car son nom est intimement lié à l'histoire du Collège, objet de cette étude.

Le P. Martin fut le créateur, l'architecte, le directeur de Sainte-Marie, et le souvenir de ses vertus, de sa haute compétence administrative, de ses talents comme organisateur y est resté si vivant et si profond, qu'il semble encore conduire cette maison désignée par la voix populaire sous le nom de *Collège du P. Martin*.

Né à Auray, en 1804, non loin du sanctuaire vénéré de Sainte-Anne, si célèbre par le vœu de Louis XIII, appartenant à une vieille famille bretonne qui comptait dans le clergé, dans les magistratures municipales et électives des membres distingués, le P. Félix Mar-

tin fut placé par ses supérieurs dans l'enseignement et occupa comme professeur, tant en France, en Espagne, en Suisse qu'en Belgique, dans le collège bien connu de Brugelette, des positions diverses. Il était donc, lorsqu'il fut envoyé au Canada, au courant de toutes les questions scolaires.

La Providence avait ses vues sur lui, et l'avait armé pour le poste auquel elle le destinait. C'était à lui en effet, que, en 1845, s'adressait Mgr Bourget pour établir le collège que ce grand évêque qui connaissait admirablement les besoins de son diocèse, tenait à à confier aux Pères Jésuites.

Nos lecteurs savent combien les commencements furent pénibles et marqués de traverses. C'est le sort des entreprises humaines de n'obtenir le plus souvent le succès qu'au prix de luttes difficiles.

Cependant à l'origine tout semblait aisé. Un donateur généreux céda dans les meilleures conditions, du moins on les jugeait telles, le vaste terrain où s'élève aujourd'hui le collège Sainte-Marie. Des souscripteurs s'inscrivaient pour de fortes sommes. Tout marchait à souhait, quand, en quelques jours, une crise commerciale aggravée par une panique financière, vint suspendre toutes les bonnes volontés, accumuler ruines sur ruines, et changer en obligations onéreuses ce que l'on considérait comme une libéralité.

On était en 1846 : Mgr Bourget n'hésita pas à faire un nouvel appel à la charité des fidèles. Des événements imprévus, le grand incendie de Québec et celui, particulièrement douloureux pour les Pères, de leur presbytère de Laprairie, puis, l'année suivante, le typhus avec son cortège de misères inénarrables, empêchèrent d'entendre la voix du vénérable évêque. Et cependant, tant sont impénétrables les desseins de la Providence, cette fatale épidémie eut, pour Sainte-Marie, des conséquences absolument contraires aux prévisions humaines. Six Pères Jésuites, de nationalité irlandaise, vinrent, de New York, prêter au clergé de Montréal écrasé par les obligations du saint ministère, un concours indispensable, et leur arrivée permit au P. Martin d'ouvrir ses premières classes, le 20 septembre 1848, dans cette petite maison située au coin des rues Saint-Alexandre et Dorchester, qui doit à cette circonstance une notoriété particulière.

Peu nombreux les élèves des premiers jours : 13 seulement, chiffre fatidique qui n'eut heureusement pas de fâcheuse influence, car, à la fin de l'année, on en comptait 56 et, à la rentrée suivante, on dépassait la centaine.

Cette installation n'était que provisoire, provisoire qui cependant dura quelques années. Ces années pesèrent lourdement sur le P. Martin, car il lui fallait organiser en même temps les cours de la nouvelle institution, ceux du noviciat, diriger la construction de tous les bâtiments, être préfet des études, supérieur des novices, et architecte, quitter le livre de classe ou de théologie pour le compas et l'épure, sans compter les nombreux détails d'une administration à ses débuts avec les difficultés de toute nature qui surgissaient à chaque instant, et qu'il fallait résoudre tout de suite sous peine de perdre un temps précieux.

Le P. Félix Martin fut à la hauteur de sa tâche, et s'il compta souvent des heures sombres pendant ces années, il sut trouver dans sa soumission chrétienne à la volonté de Dieu, dans sa foi profonde en sa protection, la force et l'énergie nécessaires pour surmonter les moments de défaillance inséparables de notre humaine nature.

Les travaux marchèrent assez rapidement et, le 31 juillet 1852, jour de la fête de saint Ignace, Mgr Bourget bénissait avec une grande solennité le collège Sainte-Marie. Ce fut un beau jour pour le P. Martin qui se voyait ainsi récompensé de ses peines et de ses fatigues, ce fut pour l'institution nouvelle l'inauguration d'une ère de prospérité qui n'a fait que s'accroître depuis lors. Ce fut surtout pour le développement des hautes études au Canada une date mémorable, car elle marquait le commencement d'une maison dont, en 1875 l'Honorable M. Chauveau, dans son remarquable *Rapport sur l'instruction publique*, signalait en ces termes la valeur enseignante : " Les Jésuites sont revenus, et ils ont, à Montréal, un collège qui rappelle la splendeur de leur ancien collège de Québec." On ne pouvait avec plus de délicatesse faire un plus bel éloge.

Sous la direction ferme et vigilante du P. Martin le collège Sainte-Marie prit en peu de temps, un essor rapide : il est de toute justice de signaler ici le concours qu'il rencontra dans la libéralité de certains donateurs dont l'un d'eux doit être nominativement désigné, M. Olivier Berthelet, qui après avoir déjà tant contribué avec Mgr Vinet à l'érection du noviciat au Sault-au-Récollet, fit don aux Pères Jésuites, d'un vaste terrain pour la construction de l'église du Gesù à l'ombre de laquelle le nouveau collège était appelé à grandir.

Le P. Martin resta à la tête de cette institution jusqu'en 1857, époque à laquelle il fut appelé à Québec, puis il retourna en France diriger le grand collège de Vannes, qu'il retrouvait, grâce aux lar-

gesses de son père, agrandi et rivalisant avec les maisons de Poitiers et de Rouen dont il eut aussi la direction, tant ses capacités administratives étaient appréciées par ses supérieurs. Il a terminé sa longue et utile carrière à l'âge de 82 ans, à Vaugirard, dans la propriété même du vénéré fondateur des Sulpiciens, M. Olier.

Au collège Sainte-Marie, le P. Martin fut puissamment aidé par des collaborateurs dévoués, au nombre desquels nous citerons : le P. Larcher, professeur de rhétorique, qui a été le maître de la plupart des hommes marquants aujourd'hui dans le barreau, la magistrature ou la politique ; M. Gilmary Shea, historien célèbre ; M. O'Reilly que ses nombreux articles publiés dans l'*Encyclopédie américaine*, sa *Vie de Léon XIII*, sa *Vie de l'illustre archevêque McHalle*, ses travaux de journaliste, ont placé au premier rang des vulgarisateurs anglais ; le P. Dealy, appelé plus tard au rectorat du collège Saint-Jean, à Fordham ; le P. Durthaller, dont le souvenir est présent encore à tous les anciens membres de l'Union catholique, enfin les PP. Chopin, Schneider, Havequez et tant d'autres qu'il nous est impossible de nommer dans le cadre restreint que nous nous sommes tracé.

Avec de tels collaborateurs, l'œuvre du P. Martin ne pouvait manquer de réussir : elle eut encore la bonne fortune de trouver dans ses successeurs au rectorat des hommes d'aptitudes et de mérites divers, qui tous apportèrent au succès de l'institution un dévouement éclairé.

Ce fut d'abord le P. Vignon, dont on célébrait, il y a un mois à peine, le cinquantième anniversaire de son entrée dans la Compagnie, et dont on vient de célébrer les funérailles. Il est mort comme le soldat, à la fin d'une retraite qu'il venait de prêcher aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu.

Le P. Vignon fut, à deux reprises, recteur de Sainte-Marie. Ses qualités d'administrateur habile, son talent de parole, sa foi profonde, le désignaient pour ce poste important. Préoccupé de prémunir la jeunesse contre les dangers du monde et l'oubli des pratiques religieuses, il institua, en 1858, l'Union catholique dont nous aurions aimé à tracer ici l'histoire, car cette Société eut pour le bien des âmes de salutaires effets ; mais il faut nous borner à dire que, parmi les titres du P. Vignon à la reconnaissance des catholiques de Montréal, la création de cette institution n'est pas un des moins sérieux.

Le P. Saché qui lui succéda en 1862, ne connaissait, dit son historiographe, le P. H. Duguay, que la *régle* ; " Il s'en montra même

souvent l'interprète trop rigide, tout en ayant pour excuse d'en être lui-même le plus fidèle observateur. Cependant ses vertus, son zèle d'apôtre, son dévouement inaltérable pour l'œuvre, faisaient aisément oublier sa raideur parfois exagérée." Il eut l'honneur d'assister, comme recteur de Sainte-Marie, à la pose de la première pierre de la belle église du Gesù, le 22 mai 1864.

Il fut remplacé par le P. Vignon auquel on confia, pour la seconde fois, la direction du nouveau collège, et, lui-même, après quelques années, laissa le rectorat au P. Lopinto, de nationalité italienne. Celui-ci avait été pendant longtemps professeur de philosophie, et, comme théologien, son nom fait ici autorité à juste titre. Sa bonté engageante, ses manières prévenantes surent attirer à l'institution le plus grand nombre de pensionnaires qu'elle ait jamais possédés. Il est aujourd'hui dans une maison de l'Ordre, à Naples.

Le P. Fleck, né en Alsace alors qu'elle appartenait à la France, succéda comme recteur au P. Lopinto. Il a publié sur l'histoire de la Compagnie et le collège Sainte-Marie des opuscules instructifs. Musicien de talent, ses compositions religieuses sont dignes d'être citées et on chante toujours le vendredi saint, les lamentations qu'il a harmonisées et qui sont d'un grand effet. Il a été, depuis une couple d'années, appelé à Metz pour prendre soin des biens de la Compagnie dans cette ville; devoir doublement douloureux pour lui, car il le retient, au milieu des Prussiens, loin du Canada pour lequel il a une affection particulière.

Au P. Fleck succéda le P. Cazeau, né à Québec, le plus jeune des recteurs de Sainte-Marie, et le premier d'origine canadienne. Sa parole pleine d'onction et sa piété angélique lui avaient conquis, en peu d'années, les sympathies de la jeunesse montréalaise et il exerçait sur elle une influence bienfaisante. Enlevé prématurément à la sympathie générale, son souvenir est resté comme celui d'un des meilleurs éducateurs de l'enfance.

Le P. Turgeon, Canadien comme le P. Cazeau, son contemporain et son ami fidèle, le remplaça en 1883. Il avait fait ses études au collège même dont la Providence devait plus tard lui donner la direction. Grâce à son habileté, à sa fermeté tempérée par la douceur des formes, *suaviter ac fortiter*; grâce aux connaissances pratiques qu'il avait acquises comme préfet de discipline et des études, dont il avait rempli avec succès la charge sous le P. Cazeau, le P. Turgeon a réalisé des améliorations très profitables à l'institution. Son nom est resté attaché à la solution d'une question aujourd'hui terminée

et dont nous avons déjà parlé : la question des *Biens des Jésuites*. Il est aujourd'hui à la résidence de Québec depuis juin 1890. Il a laissé le rectorat aux mains du titulaire actuel le P. L. Drummond.

Nous pourrions être soupçonné de partialité si nous faisons ici l'éloge du recteur de Sainte-Marie : aussi nous bornerons-nous à dire que ses hautes connaissances variées, son talent de parole remarquable, et ce qui est plus rare presque également dans les deux langues, enfin la situation exceptionnelle qu'il doit à l'honorabilité bien connue de sa famille originaire de Montréal, en font un digne successeur du P. Martin et un des mieux posés pour en continuer la grande œuvre.

IV

Nous avons dit que le Père Martin fut l'architecte du collège Sainte-Marie. Le plan qu'il avait conçu n'est pas complètement achevé, la façade du vaste bâtiment actuel qui regarde la rue Dorchester n'a pas encore le portique et le péristyle qui devaient donner à cette construction une certaine grandeur. Aussi le collège est-il appelé à recevoir d'importantes adjonctions et à subir de sérieuses modifications jugées indispensables.

Les étages supérieurs du principal bâtiment doivent être exhausés pour fournir aux dortoirs une meilleure ventilation et répondre aux exigences résultant de l'augmentation toujours croissante des élèves. Les classes doivent également subir des améliorations intérieures. Enfin les constructions nouvelles, dont on jette en ce moment les fondations, sont destinées à assurer complètement tous les services de l'établissement, à isoler les appartements réservés aux Pères et à les mettre loin du bruit incompatible avec les travaux de la pensée.

Lorsque la façade qui va être édifiée sur la rue Bleury et qui occupera tout l'espace compris entre l'église du Gesu et la rue Dorchester sera terminée, le collège Sainte-Marie offrira l'aspect d'un *T* gigantesque.

La position de cet établissement au centre de Montréal, dans une partie bien aérée, dominant toutes les constructions voisines et embrassant, des étages supérieurs, le remarquable panorama de la vallée du Saint-Laurent, est assurément des mieux choisies. Elle est particulièrement favorable à un externat, et l'on n'ignore pas que

sur les cinq cents élèves qui fréquentent la maison, les externes sont au nombre de trois cents environ.

A Montréal les Pères Jésuites ont suivi leurs traditions avec ce respect inaltérable qui est une cause de leurs succès. Ils ont toujours été favorables aux externats et nous voyons, dans l'ouvrage déjà cité du P. de Rochemonteix, que le grand collège de la Flèche comptait seulement 300 internes contre 1400 externes. Lors de leur bannissement en 1762, les Jésuites dirigeaient 92 externats et n'avaient que 19 internats. C'est le lieu de montrer combien est injuste le reproche adressé à la Compagnie de Jésus d'avoir voulu parquer les jeunes gens pour les façonner à sa guise. Rien n'est moins exact, comme on peut le voir en consultant les statistiques.

Le collège Sainte-Marie ne fait point exception à cette règle et, comme nous le disions, il est parfaitement situé pour répondre aux exigences d'un externat. Les cours sont larges, bien disposées pour les jeux et assez vastes pour les exercices militaires qui y sont suivis avec un rare entrain, et ont placé les *Cadets* de Sainte-Marie au premier rang ; ils doivent à leur excellente tenue l'honneur de figurer, à côté des volontaires, dans les revues et les cérémonies publiques, et récemment ils recevaient les éloges du général Herbert, commandant en chef des milices du Dominion.

Comme on le voit, les Pères tiennent à former non seulement des lettrés et des savants, mais encore ils n'oublient pas qu'une des premières obligations du citoyen est de pouvoir, en cas de besoin, défendre le sol de la patrie.

V

L'enseignement du collège Sainte-Marie a, depuis l'ouverture de cette institution, éprouvé de nombreuses modifications qui s'expliquent par les exigences de sa situation dans un pays de nationalités et de langues différentes.

Ce collège était, en effet, créé pour l'instruction de la jeunesse catholique jouissant d'une certaine fortune, (le prix de la pension étant relativement assez élevé), et appartenant à des familles anglaises et canadiennes-françaises. En même temps on voulait favoriser à la fois les études ouvrant la porte aux carrières libérales, commerciales et industrielles, ainsi qu'à celles donnant accès aux professions d'avocat, notaire et magistrat.

Aussi au début, lors de l'incorporation du collège qui eut lieu par

acte du parlement provincial en 1852, sous le rectorat du P. Martin, l'enseignement comprenait un cours d'études et un cours de droit.

Le cours d'études se divisait lui-même en cours classique et en cours de commerce.

Dans le cours classique, on enseignait en français spécialement les langues et littératures latine, grecque, française et anglaise, les mathématiques pures et appliquées, l'histoire, la géographie, la philosophie et les sciences naturelles. Ce cours était réparti en huit classes, qui avaient conservé et conservent encore, car ce cours existe toujours, les désignations suivantes : *Eléments latins, syntaxe méthode, versification, belles-lettres, rhétorique, 1ère et 2ème année de philosophie* correspondant à la division, adoptée en France, de sixième, cinquième, quatrième, troisième, seconde, rhétorique et philosophie.

Dans le cours de commerce qui se faisait spécialement en anglais, on enseignait les langues et littératures anglaise et française, les mathématiques, enfin, les matières servant à la connaissance de l'industrie et du commerce.

Ce cours a été abandonné en 1888. D'autres établissements, et notamment le pensionnat Mont-Saint-Louis, s'étant fondés dans le but de préparer les jeunes gens qui se destinent à suivre les carrières commerciale et industrielle, son utilité ne s'est plus fait sentir.

Enfin le cours de droit, qui avait été créé pour les jeunes gens désireux d'embrasser les carrières libérales, a été également supprimé peu de temps après son ouverture, par suite de la fondation d'une école de droit dans cette ville.

L'institution Sainte-Marie est donc aujourd'hui un collège de plein exercice ou si l'on veut d'humanités entières, et dans lequel sont enseignées toutes les matières des cours classiques.

Le personnel enseignant, qui varie selon les besoins du service, comprend actuellement vingt-cinq professeurs, sans compter le recteur, le préfet et le sous-préfet des études, le procureur et les surveillants.

Les classes inférieures étant très nombreuses, sont divisées en deux ou trois sections ayant, chacune, un professeur spécial, ce qui permet au maître de s'occuper sérieusement de tous ses élèves.

La durée de l'année scolaire est de neuf mois et demi environ : les vacances ouvrent dans la dernière quinzaine de juin, et la rentrée s'effectue ordinairement le premier mercredi de septembre. Les études latines sont poussées avec soin, et les élèves sont habitués,

dans les classes supérieures, à discuter et soutenir des thèses en latin. On sait que les Pères Jésuites ont toujours eu dans cette branche de l'enseignement une supériorité marquée.

Le collège possède pour la partie scientifique des professeurs distingués dont plusieurs ont pris leurs grades en Europe.

Chaque année on donne à Sainte-Marie deux ou trois séances dramatiques à l'occasion de la fête du recteur et de quelques circonstances particulières. En agissant ainsi les Pères suivent les traditions de leurs anciens collègues, où l'on tenait à honneur de faire ressortir les talents d'élocution et la bonne tenue des élèves en les soumettant à l'épreuve du discours en public.

Il nous a été donné d'assister, cette année même, à une séance de ce genre, et ce qui nous a particulièrement frappé, c'est le langage correct des acteurs et la pureté relative de leur accent, d'où l'étude est parvenue à faire disparaître les syllabes traînantes et chantées qui sont si sensibles à l'oreille du Français des vieux pays.

Comment les Pères Jésuites y sont-ils parvenus ? Par des exercices répétés et grâce encore au système d'émulation employé dans leurs maisons, lequel mérite une mention spéciale.

On sait en effet que l'ardeur militante du fondateur de la Compagnie se retrouve dans la discipline des classes : tout y est réglé militairement. Ainsi chaque classe est divisée en deux camps, qui prennent parfois le nom d'adversaires célèbres : Romains et Carthaginois, Romains et Gaulois, chaque camp a son général.

C'est vraiment un spectacle curieux que celui de ces joutes littéraires, de ces tournois scientifiques dans lesquels chaque troupe se provoque sur un sujet de grammaire, d'histoire ou de littérature : les élèves se passionnent à ce jeu ; il faut défendre l'honneur du drapeau, maintenir une réputation vivement disputée ; on se presse de part et d'autre, on se harcèle, on cherche à saisir les points faibles par des questions embarrassantes, par des objections irrésistibles. Plus vif encore est le combat en séance publique devant des auditeurs et des juges choisis, et surtout quand une classe inférieure ose défier une section supérieure et que les chances de la lutte lui donnent la victoire. Il faut entendre alors les cris de triomphe, voir la joie des vainqueurs fiers de leur succès, se traduire par une gaieté exubérante qui est si douce à partager. De ces passes d'armes pacifiques, on garde longtemps le souvenir, et il n'est pas un élève des Pères Jésuites qui, à la fin de sa carrière, ne se rappelle avec émotion ces heureux moments.

Voilà comment à Sainte-Marie on rend l'étude attrayante, et comment les Pères savent être, suivant le mot déjà cité de Chateaubriand, *singulièrement agréables à la jeunesse.*

VI

Cette analyse rapide et qui a toute la sécheresse d'un prospectus, permettra cependant au lecteur de se faire une idée de l'enseignement à Sainte-Marie, et aussi d'apprécier le concours apporté par les Pères Jésuites dans cet effort généreux du pays pour relever le niveau des études et faire progresser l'instruction.

Nous disons concours, car les Pères Jésuites ne furent pas les seuls à marcher dans cette voie. Ici même notamment ils la trouvèrent préparée et déjà parcourue par le *Collège de Montréal* fondé à la longue-Pointe au lendemain de la conquête en 1767, par messire J. B. Curateau de la Blaiserie, installé ensuite au château de Vaudreuil, place Jacques-Cartier, puis rebâti en 1804, aux frais du séminaire, et définitivement transféré dans le bel établissement que MM. de Saint-Sulpice ont fait construire en 1854-1857, sur la rue Sherbrooke, et auquel ils viennent d'ajouter une annexe importante pour le cours de philosophie.

L'enseignement de ce collège est également un cours classique et le programme des matières enseignées est à peu près le même que celui de Sainte-Marie ; son personnel est composé de professeurs distingués jouissant, à juste titre, d'une réputation incontestée.

Si nous rappelons, ici, à côté de Sainte-Marie, le collège de Montréal, auquel nous pourrions ajouter le nom d'autres institutions de cette ville et du Canada appartenant à la même croyance religieuse, c'est pour indiquer le rôle toujours actif que n'a cessé de remplir le clergé catholique au Canada, dans cette grande question de l'instruction publique. Il suffit de lire le *Rapport* déjà cité de l'Hon. M. Chauveau en 1875, et les remarquables conférences d'un penseur profond, M. Parent, pour se convaincre combien le Canada a besoin d'établissements scolaires de plein exercice, où l'élève puisse trouver un haut enseignement dans les lettres et dans les sciences, former son esprit au contact des anciens auteurs, élever ses pensées et son âme, enfin pour tout dire, remplacer le *business* américain par le *Sursum corda* chrétien, dont on trouve la plus haute expression dans le programme d'études préparé par Loyola.

Assurément ce n'est ni l'intelligence ni la facilité d'assimilation

qui font défaut à la jeunesse canadienne ; ce ne sont pas non plus les maîtres savants, ce ne sont pas les institutions enseignantes.

Que lui manque-t-il donc ? A cette question, il nous sierait mal, après un court séjour seulement au Canada, d'émettre notre propre appréciation. C'est aux hommes soucieux de l'avenir de leur pays, et ils sont nombreux, que nous avons demandé la réponse, et leur réponse, la voici : Ce qui manque, c'est le désir de s'instruire, la noble ambition de dépasser le niveau moyen, le goût de l'étude avec son labeur fatigant mais si consolant à la fois, l'amour du travail ardu et pénible sans lequel, disent-ils, il n'y a pas de résultat sérieux. Pour cela, il faut vaincre l'indolence naturelle du caractère des Canadiens, indolence que nous ne critiquerons cependant que dans une certaine mesure, car elle a été un précieux élément de résistance et a contribué, plus qu'on ne le croit, à les faire triompher dans leur admirable lutte pour le maintien de leur foi, de leur langue et de leurs institutions. Mais cette même indolence est aussi un danger, car elle ralentit le développement des progrès intellectuels et la propagation des hautes études.

Le collège Sainte-Marie et, avec lui, les autres maisons d'éducation du Canada sont appelées à réagir, et réagiront contre cette tendance ; mais il nous semble que le système d'enseignement suivi par les Pères Jésuites joint à leur mode d'émulation, est un des meilleurs pour stimuler la jeunesse. Du reste la preuve en a été déjà faite et le nombre des hommes distingués dans toutes les positions qui sont sortis de ses bancs, l'atteste suffisamment pour qu'il soit inutile d'insister.

BELLAY.

GRAND CŒUR ET GRAND CARACTERE

On a bien voulu nous communiquer les paroles prononcées par M. l'abbé Moreau, ancien aumônier des zouaves pontificaux canadiens, au banquet qui les a réunis pour fêter le trentième anniversaire de l'engagement dans l'armée pontificale de leur camarade, le chevalier de Montigny, recorder de Montréal.

Nous nous faisons un plaisir de publier cet hommage rendu au mérite de ce digne ami et collaborateur de notre *Revue*.

Monsieur le président, messieurs,

Vous voudrez bien reconnaître que notre réunion de ce soir offre un spectacle tout à fait étrange et inaccoutumé.

C'est de voir l'homme de robe coudoyant l'homme d'épée, l'homme du comptoir à côté de l'homme de lettres, le médecin en face du cultivateur, l'artisan voisin du politicien, la soutane confondue avec le frac

Qui a réuni ces éléments si disparates, qui a rapproché ces hommes si éloignés les uns des autres par leur position sociale ou leur condition de fortune ? Pour me servir d'une comparaison romaine familière à beaucoup d'entre nous, qui a formé cette belle et brillante mosaïque dont chaque pièce semble si heureuse de faire partie du tout ? Un homme à qui nous venons tous rendre un tribut d'amitié, d'hommage et de respect.

Que venons nous acclamer, honorer chez cet homme ? quel est le mobile de notre empressement ?

Messieurs, dans la réponse à cette double question je trouve encore de l'étrange, de l'extraordinaire.

Dans notre siècle où l'on semble n'avoir d'autels à élever qu'à la fortune et au succès ; dans un temps où l'intérêt paraît être le but unique de la vie, n'est il pas étrange qu'on accoure de toutes parts pour fêter et acclamer un homme de qui on n'attend rien ?

Le héros de notre fête, à la vérité, est un grand citoyen, un homme qui, par un esprit brillant autant que charmant, ses vastes talents, ses vertus privées et civiques, fait grandement honneur à sa race ;

oui, mais il n'a pas la fortune, il n'a pas le pouvoir, il n'a pas la clef des trésors publics.

Ce soir, Messieurs, nous planons dans des régions plus élevées et plus sereines que celles de l'intérêt et de l'égoïsme. Nous agissons sous l'impulsion de ce qu'il y a de plus grand, de plus noble, de plus honorable dans l'homme; poussés par notre cœur, sans arrière-pensée, nous venons honorer un *grand cœur*, un *grand caractère*.

Aussi, invité à faire entendre ma note dans ce concert de louanges que l'amitié la plus franche veut rendre ce soir à M. Testard de Montigny, j'aurai fait son éloge, et son éloge le plus glorieux, en me bornant à ces deux mots: "Notre ami est un homme de *cœur*, un homme de *caractère*."

C'est ce que nous venons constater et proclamer ce soir.

"S'il fallait, a dit Lacordaire, dresser des autels à quelque chose d'humain, j'aimerais mieux adorer la poussière du cœur que celle du génie."

En effet, quoi de plus noble, de plus grand et à la fois de plus fort chez l'homme, que le cœur? Le cœur! mais c'est le tout de l'homme.

Enlevez à un homme le talent, enlevez lui le génie, enlevez lui la fortune, enlevez lui tout ce qui brille, mais laissez lui le cœur, c'est assez: il sera respecté, il sera aimé, il restera grand. Tandis qu'on peut posséder un grand esprit, un grand génie et avoir une âme vulgaire.

Aussi, quoique l'on semble aujourd'hui, d'après l'esprit du siècle, reléguer le cœur et ses inspirations à l'arrière plan, parce qu'il faut, dit-on, être avant tout pratique, et savoir faire son chemin vers la fortune; quoique l'on paraisse même vouloir se moquer des sublimités et des héroïsmes vers lesquels se sent poussé l'homme de cœur; quoi qu'il en soit de ces appréciations d'une époque de froid égoïsme où la matière joue un si grand rôle, le stigmate le plus infamant qui puisse être infligé à un homme, est encore celui de *sans cœur*.

Que voulez-vous! Le cœur est la source de la vie morale comme de la vie physique. C'est du cœur que partent ces grandes et nobles aspirations qui honorent et relèvent l'humanité; même, a dit Vauvenargues: "C'est du cœur que partent les grandes pensées."

C'est le cœur qui fait aimer la vie; c'est le cœur qui attache et qui s'attache; il y a dans tout attachement quelque chose de noble qui peut conduire à n'importe quel héroïsme.

Honneur ! donc à vous, Messieurs, qui vous montrez, en cette circonstance, sensibles aux qualités d'un grand cœur ; en subissant le charme d'un cœur bien fait, vous montrez que vous aussi vous êtes des hommes de cœur : c'est le cœur qui sent et apprécie le cœur.

Honneur ! à vous surtout, notre illustre ami, qui avez su faire mentir le vieux dicton : " Dans l'âge mûr, c'est l'intérêt et non l'attachement qui lie les hommes." Oui, honneur ! à vous, qui, sous la neige de vos cheveux blancs, avez su conserver l'ardeur et l'élan du jeune homme, et qui, à cinquante ans, avez encore le pouvoir d'attirer et d'attacher comme au printemps de la vie !

Messieurs, vous êtes aussi venus, ai-je dit, honorer un grand caractère, c'est-à-dire un homme dans le plus beau sens du mot.

Les Romains disaient *homo*,—l'homme de *humus* qui veut dire terre, quand ils voulaient parler de l'homme vulgaire ; mais lorsqu'ils entendaient parler d'un homme véritable et qu'ils voulaient graver au pied d'une statue quelque chose qui émût la postérité, ils y gravaient le mot *vir*, c'est-à-dire un homme qui vient non plus de la terre, mais du courage, de l'âme, de la vertu, *virtus*. Par cette courte définition des vieux Romains, nous voyons que ce qui constitue l'homme véritable, c'est la grandeur d'âme ou la grandeur de caractère.

Or, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, toute grandeur doit posséder un triple élément que, dans l'ordre matériel, nous appelons les dimensions, savoir : la largeur, la hauteur et la longueur. Les impulsions comme les actions qui viennent de l'âme ne sont vraiment grandes que lorsqu'elles possèdent ces trois éléments.

D'abord la largeur. Ah ! vous le savez dans notre langage, même le plus vulgaire, nous disons : cet homme a le cœur large ; par là, nous entendons un cœur généreux, un cœur qui, ne se renfermant pas en lui-même, se dilate et agit au dehors ; sans cette générosité il n'y aura jamais de grande âme ni de grand caractère. Comme cet élément de la grandeur se dessine et brille avec éclat dans toute la vie de notre hôte de ce soir !

Il y a un peu plus de trente ans, une boucherie, qu'on a appelée la bataille de Castelfidardo, venait d'avoir lieu ; les victimes n'avaient pas été relevées du champ de l'hécatombe, que M. de Montigny tout enthousiasmé par l'exemple de ces héroïques soldats du Christ, vole en Italie pour entrer dans une armée vaincue, décimée.

Il n'est qu'un adolescent et il a soif de l'immolation. Déjà, on

peut dire de lui ce que le poète a dit de Caton : "La cause des vainqueurs a plu aux Dieux, celle des vaincus à Caton." Pendant deux ans, il porte les armes dans ce beau régiment des zouaves pontificaux ; il ne peut attraper la chance de se faire tuer pour le Pape.

Revenu au pays, il veut continuer le service ; il possède deux armes puissantes pour le nouveau champ de bataille sur lequel il s'engage : une fine plume, une parole pleine de charme ; de ces deux armes, il s'en servira et il s'en servira sans cesse, non seulement pour la cause de l'Eglise qu'il a été défendre avec la carabine sur les bords du Tibre, mais encore pour toutes les nobles causes, pour toutes les grandes choses.

M. le juge Loranger vient de vous dire quels services signalés M. de Montigny a rendus à la science du droit. Que ne puis-je, avec le même savoir-faire, vous développer tout ce que notre ami a fait dans l'intérêt de la famille, de la société, de la religion, de la patrie, tout ce qu'il a écrit en faveur des grandes œuvres, en faveur des nobles entreprises embrassées par les âmes d'élite, soutenues par le dévouement !

A un moment donné, c'est la cause si nationale de la colonisation à laquelle il prodigue tout ce qu'il a d'ardeur et d'énergie ; non content de lui consacrer des pages toutes brûlantes du plus chaud patriotisme, il se fera lui-même colon, plus que cela, il se fera coureur des bois, et, de retour de ses courses à travers les Laurentides, il nous fera présent de son livre *Le Nord*, qui restera comme un modèle de littérature nationale.

Aujourd'hui, voyant l'enfant du peuple sans guide pour se diriger dans l'accomplissement de ses devoirs politiques, il lui mettra dans les mains *Le petit catéchisme politique*.

Demain ce sera une Société religieuse et littéraire comme l'*Union catholique*, une publication périodique comme la *Revue canadienne* qui viendront solliciter, l'une le secours de sa parole, l'autre l'aide de sa plume.

Un jour, il verra entrer chez lui, une Sœur de charité, un autre jour, un membre de la Société de Saint-Vincent de Paul venant lui demander un discours, un entretien pour exciter la charité publique ; et, le soir, du haut d'une tribune quelconque, son cœur laissera échapper de ces paroles pleines du feu évangélique qui remueront les cœurs de ceux qui l'écoutent, exciteront la charité, feront ouvrir les bourses. Il semble que M. de Montigny n'a voulu être étranger à aucune question qui intéresse, soit la gloire de l'Eglise, soit le bon-

heur du peuple ; c'est pourquoi tantôt l'éducation, tantôt l'agriculture, tantôt l'économie politique, tantôt la tempérance deviennent l'objet de ses soucis, de son travail, et, à toutes ces grandes causes, il apporte le secours de son beau talent comme s'il s'était fait l'apôtre de chacune d'elles. En faisant la liste des œuvres auxquelles il a pris part et des causes qu'il a épousées, on ne voit pas quelle est celle qu'il a oubliée. C'est tout naturellement, Messieurs, que me vient à l'esprit cette parole des Livres saints à l'adresse du grand Salomon : "*Son cœur a été fait large comme les rives de l'Océan.*"

Mais ce n'est pas tout, il faut pour qu'il y ait de la grandeur dans nos actes et dans le cœur d'où ils émanent, il faut qu'il y ait de la hauteur ; il ne suffit pas d'embrasser beaucoup hors de soi, il faut avoir un guide, un principe dans cette dilatation de soi-même ; autrement on pourrait être très large et être très plat et très vil.

Pour trouver ces principes élevés qui donnent de la dignité et de la hauteur à notre conduite, il faut détourner notre regard du soi abject que nous foulons sous nos pieds, il faut relever la tête et regarder le ciel, non pas simplement ce ciel où sont les astres, mais ce ciel bien plus profond où sont les principes, ce ciel où réside la justice, règle divine de tous les actes que nous pouvons produire.

Notre ami, dans tous les travaux auxquels nous venons de faire allusion, n'a jamais eu pour mobile, on le sait, ni l'intérêt ni la vaine gloire ; toujours ses services sont offerts gratuitement, et s'il a eu une vanité dans sa vie, c'est de passer pour pauvre, ce qu'il a toujours voulu être.

Voulez-vous savoir quel a été le principe qui a toujours dirigé et animé ce bon de Montigny ? Lisez la devise qui orne l'écusson de sa famille appendu au mur de cette salle : "*Dieu et prochain.*"

Cette devise, aussi sublime que laconique qu'il a reçue de ses aïeux comme un héritage précieux, M. Testard de Montigny en a fait la devise de sa vie. Il a voulu que les élans de sa grande âme, que les ardeurs de son cœur fussent orientés, dirigés d'après cette sentence si belle, si chrétienne : "*Dieu et prochain.*"

Messieurs, si je ne me trompe, cette sentence est ce qu'il y a de plus grand, de plus noble, de plus élevé, puisque on peut dire que c'est la devise évangélique, l'Homme-Dieu ayant déclaré que toute sa doctrine est renfermée dans le double amour de Dieu et du prochain.

Pour que l'action de l'âme soit parfaitement grande, il lui faut un troisième élément, élément que nous appellerons, en faisant allu-

sion à la troisième dimension de l'espace, la longanimité, *longas animas*.

L'homme n'est pas seulement actif : il y a en lui une autre faculté que celle d'agir, et qui est de beaucoup plus fertile, c'est l'inaction de la patience, c'est la souffrance. Oui, la souffrance, sans laquelle rien de grand n'a jamais pu être produit, sans laquelle même le souverain bien ne peut être acquis.

Voilà pourquoi Dieu estime tant l'infortune, cette infortune que l'homme ne se donne pas, mais que Dieu lui-même distribue.

“ Dieu accomplit ça et là des infortunes, a dit un grand penseur, pour qu'il y ait des âmes qui souffrent, qui connaissent la paix de la souffrance. Dieu n'est occupé qu'à donner l'occasion de pleurer. Il renverse des empires, il en élève d'autres, non pas pour ce que vous imaginez, mais pour qu'il y ait des martyrs, des témoins, des hommes qui souffrent, qui développent la grande leçon de l'adversité. Aussi Dieu est derrière l'homme qui souffre.”

Ce troisième élément de la vraie grandeur d'âme, pas plus que les deux premiers, n'a manqué chez notre sympathique ami.

Messieurs, je ne veux pas être indiscret, je ne dois pas l'être. Mais serai-je indiscret en disant qu'un homme ne peut se dévouer, se prodiguer pour les autres sans détriment pour son bien-être et celui de sa famille ? Serai-je indiscret en disant que le père de douze enfants n'accepte pas la pauvreté comme compagne de sa vie, sans se soumettre à bien des privations, à bien des sacrifices ? Est-ce que ce sera une indiscrétion de répéter qu'on ne se fait pas le champion de la justice et de la vérité sans se créer des ennemis, sans s'attirer des persécutions ?

Eh ! bien, Messieurs, je pense l'avoir prouvé, nous ne nous trompons pas en venant, ce soir, saluer et fêter un homme de cœur, un homme de caractère.

Honneur à lui !

Honneur ! à vous aussi, Messieurs, qui savez honorer et respecter ce qui est digne de l'hommage et du respect de toute âme bien née !

LA REINE D'HAWAÏ

EN VISITE CHEZ LES LÉPREUX DE MOLOKAÏ

(Fin)

Le nombre total des lépreux vivant à Molokai est d'environ 1200. Ceux du sexe masculin sont toujours les plus nombreux. A l'exception de 25 Chinois et d'une douzaine de blancs, ils sont tous indigènes. Le personnel administratif et hospitalier est très restreint ; il se compose de 12 blancs : agents du gouvernement, médecin, prêtres, Sœurs et un infirmier. Ils sont aidés dans leurs travaux par 186 *kohuas*,—maris, femmes ou parents de lépreux autorisés à résider à la léproserie.—La mortalité est d'environ 13 pour 100 par an. Le total des lépreux résidant à Molokai reste toujours à peu près le même, de nouveaux arrivants remplacent les décédés. Les dépenses de l'année dernière ont été de 450,000 francs. On calcule qu'un lépreux coûte annuellement 435 francs. Toute personne envoyée à Molokai tombe par le fait même à la charge de l'Etat, qui lui fournit une maison, des vêtements et, chaque semaine, une large ration se composant de *poi*, le mets préféré des Canaques,—une sorte de pâte faite avec la racine de taro (*Arum esculentum*), de la farine, du riz, de la viande, du poisson, du pain, du sucre, du bois, du savon, etc. . . . Beaucoup reçoivent d'ailleurs quelque argent provenant de leur famille ou de terres qu'ils possèdent dans les îles. Les lépreux vivent librement, chacun à sa guise ; ils se réunissent généralement plusieurs membres d'une même famille ; ceux qui sont isolés peuvent être admis dans un des deux asiles tenus par les sœurs Franciscaines et plus particulièrement réservés aux enfants. Enfin, lorsqu'ils arrivent à la dernière période de la maladie, l'hôpital leur est ouvert, mais le Canaque a une aversion toute particulière pour ce qu'il appelle " la maison de la mort " et le plus souvent un autre lépreux ou un *kokua* ami prend soin de lui jusqu'à son dernier soupir.

L'indigène travaille très peu, quelques-uns cultivent seulement autour de leur maison des fleurs et trois ou quatre pieds de canne

à sucre. Il passe son temps à causer, à chanter ou à se promener à cheval,—il y a plus de 800 chevaux dans la léproserie,—il vit en bonne harmonie avec ses voisins, et l'administration est rarement obligée de sévir. Les grandes distractions sont : les exercices religieux et les enterrements ; les seuls évènements, l'arrivée hebdomadaire du petit vapeur qui apporte d'Honolulu lettres, achats et cadeaux, et de la goëlette venant de l'île voisine avec les vivres. Bien que la léproserie ait une surface de 12 kilomètres carrés, c'est la monotonie triste de la prison à perpétuité, rendue plus cruelle par l'inaction, les souffrances et la perspective d'une mort prochaine.

La lèpre est aux îles Hawaï à l'état endémique, mais quand on parle de cette terrible maladie deux questions se posent immédiatement :

Est-ce une maladie incurable ?

Est-ce une maladie contagieuse ?

De l'avis unanime des savants qui ont étudié spécialement cette affection, la lèpre serait incurable, c'est-à-dire qu'on n'a pas trouvé jusqu'à présent le remède infaillible ; mais l'isolement de tout autre lépreux, une hygiène bien entendue, des soins de propreté méticuleux, certain traitement interne, peuvent, dans bien des cas, sinon détruire le germe, au moins empêcher en partie les manifestations externes et prolonger la vie du malade. Malheureusement, à Mokolai, ces mesures préventives ne peuvent être employées : les indigènes sont extrêmement négligents, inconscients même du progrès du mal, et malgré les efforts du gouvernement et ses sacrifices, il est impossible d'entreprendre le traitement de toute une population lépreuse qui n'est pas disposée à s'y prêter. Cependant l'observation des faits semblerait indiquer que la lèpre n'est plus aussi violente que par le passé.

Est-ce une maladie contagieuse ?

N'ayant aucun titre qui me permette de formuler mon opinion, je n'ose répondre directement, mais voici le résultat de renseignements nombreux et de mes observations personnelles.

Pour que la lèpre se développe, la réunion de deux conditions paraît indispensable : 1° Contact prolongé avec des lépreux, 2° un sujet favorable.

C'est ainsi qu'on ne peut citer un seul exemple d'un étranger ayant fait un court séjour en Hawaï, ou y vivant sans rapports directs avec les indigènes, qui ait été victime de la lèpre ; et, d'un autre côté, on peut affirmer que certains étrangers ou indigènes.

vivant en contact journalier avec des lépreux n'ont pas été atteints par le mal.

Une femme chargée, pendant dix-sept ans, de blanchir le linge de l'hôpital de Molokai, mariée deux fois à un lépreux, n'est pas devenue lépreuse elle-même.

Il y a un nombre considérable de ménages indigènes, dans lesquels l'homme ou la femme n'a jamais contracté la maladie de son conjoint.

Je citerai aussi le cas d'un Canaque, depuis dix ans à la léproserie, qui s'est marié quatre fois à une femme lépreuse, a eu des enfants lépreux de chacune de ces femmes et n'a lui-même jamais montré aucun signe pouvant indiquer qu'il fût devenu lépreux.

Je ne pense pas enfin qu'on puisse dire d'une manière absolue que la lèpre est héréditaire. Les lépreux ont peu d'enfants, mais savent que leurs enfants sont parfaitement sains.

Il existe, à Honolulu, un asile fondé par la reine Kapiolani, veuve du défunt roi Kalakaua et administré par des sœurs Franciscaines, où l'on élève des filles de lépreux ; beaucoup d'entre elles n'ont jamais été atteintes.

Un exemple entre bien d'autres.

Une fille née à la léproserie, de père et mère lépreux, restée avec ses parents, à Molokai, jusqu'à l'âge de dix ans, n'ayant aucune marque suspecte, fut transportée à l'asile Kapiolani ; elle s'est mariée dernièrement, à l'âge de vingt-et-un ans, étant en parfaite santé, et rien n'indiquait qu'elle puisse devenir lépreuse.

On ignore donc, en somme, la cause de la lèpre, aussi bien que son remède, et, dans certaines parties du globe, elle fait peut-être plus de victimes que toutes les autres maladies. Il y a là un vaste champ ouvert aux chercheurs, et, me trouvant à Molokai, je pensais quelle serait la gloire de celui pourrait vaincre ce fléau aussi vieux que le monde !

*
* *
*

Comme nous finissons de déjeuner, la reine et sa suite entrent au presbytère, témoignage rendu au dévouement des deux missionnaires. Sa Majesté adresse au P. Vaudelin ses félicitations et quelques paroles d'encouragement, puis elle continue sa grande tournée à travers la léproserie.

Je pense que jamais roi n'eut un pareil cortège : un grand Cana-

que, monté sur un petit cheval porte l'étendard royal devant la voiture où se trouvent la reine et un jeune prince. Ce véhicule n'a rien de solennel ; c'est le seul de la léproserie, une vieille berline, attelée d'une haridelle, qui sert en général aux Sœurs pour se rendre d'un asile à l'autre. Derrière les dames d'honneur, le ministre des affaires étrangères, les officiers de l'état-major royal, puis deux ou trois cents lépreux et lépreuses, tous à cheval forment la plus étrange des cavalcades.

Je me méfie des exhibitions officielles ; je tiens à tout voir et je pars de mon côté, avec un des Pères ; nous avons une dizaine de kilomètres à faire ; on m'a donné un cheval que n'est pas celui d'un lépreux, paraît-il.

Nous allons, à travers le village de Kalavao, vers le village de Kalaupapa, en visitant plusieurs maisons sur notre passage. Elles sont construites en bois, bien closes, le plancher reposant sur quelques grosses pierres, devant une petite vérandah ; il faut se prémunir contre l'hiver, qui est à Molokaï, relativement froid, et la saison des pluies, très humide. A l'intérieur, c'est le mobilier primitif de tous les ménages canaques : des nattes et quelques calebasses, dans un coin, une caisse servant d'armoire ; la cuisine se fait dehors sur un fourneau construit avec quatre briques. C'est en somme, le petit cottage des pionniers américains qui a remplacé, dans toutes les îles de l'Archipel, l'ancienne hutte de feuillage. Je remarque dans quelques chambres, un lit, dans d'autres, un fauteuil à bascule. Nous nous arrêtons chez les plus maaldes, où le missionnaire fait sa visite quotidienne.

En sortant de Kalavao, un jeune homme demi-blanc vigoureux de bonne tenue, s'approche de nous et donne une poignée de main à mon compagnon, qui me présente. Nous causons un moment du jour, de la visite de la reine, et nous continuons notre route.

— Ce pauvre garçon, me dit le Père, il n'a pas eu de chance ! . . . Il était à Honolulu, un des plus brillants élèves de notre collège, dont il est sorti il y a deux ans seulement. Il a épousé une jeune fille demi-blanche, très bien élevée et d'une famille honorable ; c'était un couple modèle, on pouvait espérer pour eux un heureux avenir. Après six mois de mariage, la jeune femme tombe malade et, tout à coup, se révèlent les signes précurseurs de la lèpre ; le conseil de santé, après examen, a décidé qu'elle serait transportée à MoloKaï ; lui, le mari, l'aimait trop pour la laisser aller seule. Ils vivent ici, encore

heureux d'être l'un près de l'autre... Peut-être Dieu pardonnera-t-il à celui-là...

Et mon compagnon prend le galop ; il a prononcé ces derniers mots en affectant l'indifférence, mais sa voix tremblait, et je comprends bien son émotion.

Nous quittons la route et montons une pente assez rapide. Nous allons voir le *Cratère*, une des plus grandes curiosités des îles Hawaï.

Sur le point le plus élevé de la léproserie, à peu près au centre, à plusieurs kilomètres de la côte, est un trou d'environ 500 mètres de circonférence, en forme de cône renversé ; au fond au niveau de la mer, un petit lac d'eau salée qui monte et descend suivant le flux et le reflux de l'Océan. Malgré les sondages faits en diverses circonstances on n'a pu constater la profondeur. Il y a lieu de supposer, en raison du terrain environnant, que c'est l'exutoire d'un volcan éteint depuis des siècles et qui est en communication avec la mer. Les indigènes, tous très superstitieux, approchent rarement du *Cratère*, sur-lequel de vieilles légendes racontent de terribles histoires.

La route que nous avons reprise suit la grande muraille qui ferme la léproserie. Cette gigantesque fortification se compose de rochers énormes superposés et comme attachés les uns aux autres par des arbustes, des lianes et des plantes grimpantes poussées dans les fentes. Dans la première assise de cette fortification, la roche est lisse, les diverses parties ne formant qu'un bloc, toutes les aspérités sont usées, c'est le pied d'une falaise longtemps battue par les flots. Il est donc probable que la terre qui constitue la léproserie est de formation plus récente que le reste de l'île. Nous sommes sur un large récif formé de coraux, de végétations sous-marines solidifiées par la lave d'un volcan disparu, c'est comme un flot indépendant qui, dans un jour de bouleversement, est venu se coller à son voisin.

A quelques cents mètres de Kalaupapa, nous passons devant le cimetière. Quelle quantité de tombes fraîches pour un aussi petit village ! La reine a déjà passé et tout est rentré dans le calme, mais les préparatifs sont intacts, je retrouve les guirlandes vertes et les mâts surmontés d'oriflammes de nos comices agricoles. Nous allons visiter l'église, le seul bâtiment en pierre de la léproserie. Le clocher est en forme de tour crénelée, surmontée d'une croix, c'est le monument construit par le P. Damien lui-même avec l'aide des lépreux. L'intérieur est assez bien décoré, vaste, rempli de bancs, l'ensemble n'est pas très riche et cependant a toujours été considéré comme une merveille par les indigènes. Je remarque que la plupart

des objets du culte viennent de France. Nous sortons par la porte du chœur, dans un petit jardin où se trouve un bel arbre poussé à l'abri de l'église.

C'est là que le P. Damien lisait son brévière, faisait le catéchisme, passait ses longues soirées échaudées entouré de lépreux auxquels il racontait des historiettes toujours suivies d'une courte morale. Selon son désir, il a été enterré au pied de cet arbre, ou la mission se propose d'élever un modeste monument qui n'aura pas besoin d'inscription pour rappeler qu'il renferme un martyr. Quelques mains pieuses cultivent des fleurs sur cette tombe, près de laquelle nos deux missionnaires viennent faire leur méditation.

Le village de Kalaupapa, qui est le plus ancien, ressemble beaucoup à celui de Kalavao ; dans un joli cottage habite le docteur, un Anglais. Il était autrefois à bord d'un steamer, il a 20,000 francs d'appointements par an, est logé et nourri. Comme il n'a l'occasion de faire aucune dépense, j'espère pour lui qu'il sera bientôt assez riche pour quitter Molokaï sans esprit de retour. Il soigne très bien les habitants de la léproserie pour toutes les autres maladies que la lèpre, la phthisie surtout, qui fait de grands ravages.

L'asile des garçons où nous nous rendons est vide, les pensionnaires ont eu congé et sont allés à Kalavao voir le grand vapeur *le Likiliki*. J'entre chez les Sœurs : leur maison est toute neuve, toute jolie, d'une propreté exquise, c'est l'annexe de la maison principale où nous devons aller plus tard. Présenté par le P. Vaudelin, on me reçoit avec une amicale sympathie et on nous sert des rafraîchissements. Les Sœurs sont chargées de l'asile des garçons, autrefois dirigé par le P. Damien en personne, qui avait réuni autour de lui tous les orphelins, tous les abandonnés. Ce n'est pas toujours facile, paraît-il, de tenir tranquille une centaine de gamins sur lesquels, vu leur état, on ne peut avoir qu'une autorité morale.

—Nous ne saurions pas comment faire, me dit une des Sœurs, sans cet excellent M. D***.

—Qui est M. D***, dis-je au P. Vaudelin comme nous quittions les religieuses.

—Vous verrez vous-même, me répondit-il en souriant.

Nous nous arrêtons à la porte d'une petite maison semblable à toutes les autres, et comme nous mettons pied à terre paraît sur le seuil un homme d'environ quarante ans, grand, à la longue barbe noire, au front large, à l'œil intelligent. Malgré son complet de toile

bleue, il a bonne mine, des manières distinguées, ses mains sont blanches.

—On ne vous pas vu aujourd'hui M. D***, dit le Père.

—J'ai profité de la fête pour me reposer, je ne suis pas sorti de chez moi.

M. D*** s'exprime dans un anglais élégant, mais paraît peu disposé à se laisser interviewer, il répond très brièvement aux différentes questions que je lui pose, et comprenant qu'il n'aime pas les indiscrets, je fais un signe au Père et nous repartons pour Kalavao.

—Que pensez-vous de M. D*** ? me dit mon compagnon.

—Il me paraît être un homme fort bien, mais un peu lugubre et pas bavard. Est-ce un lépreux ?

—Pas du tout.—M. D*** était capitaine dans l'armée des Etats-Unis ; un jour il est parti de chez lui sans rien dire à personne, il est venu aux îles et a sollicité l'autorisation de visiter la léproserie. Aussitôt son arrivée ici, il a cherché à se rendre utile, il y a environ six ans de cela et ne pense pas à s'en aller. Il ne parle jamais de lui ou de son passé, il est profondément religieux, et je soupçonne que, voulant se retirer du monde pour une raison de conscience ou de cœur, il a choisi le seul suicide permis à un catholique, il a sacrifié sa vie aux plus déshérités. L'agent du gouvernement a voulu plusieurs fois le charger de quelque fonction administrative, il s'y est toujours refusé. Il pansa les plaies des lépreux à leur dernière période, ensevelit les morts, et aide les Sœurs à l'asile des garçons, vivant comme un anachorète, sans que jamais un jour son dévouement se soit ralenti.

—Pensez-vous, dis-je, que ce n'est pas là au moins un exalté ?

—Mais non, c'est un homme très sérieux, très bien équilibré, qui s'est imposé un devoir. Quant à l'exaltation, cher monsieur, elle tombe vite chez nous ; nous sommes trop loin du monde pour que le sacrifice fasse grand bruit, et la monotonie triste de la léproserie est le plus parfait des calmants. M. D*** se fait d'ailleurs si petit, que, même à Honolulu, le plus grand nombre ignore son existence.

Je tiens à respecter l'incognito de M. D***, mais, du fond du cœur, je lui envoie mon témoignage d'admiration.

*
* *

Il me reste à voir l'asile des filles créé, il y a peu d'années, par un riche banquier des îles Hawaï, M. C.-R. Bishop, sous le nom de

Bishop Home. C'est peut-être l'institution qui fait le plus d'honneur à la léproserie, et je l'ai visitée dans tous ses détails.

L'établissement est situé sur un côté du village de Kalavao. Dans un vaste enclos, bien entretenu, où l'herbe est fine, les arbustes et les fleurs nombreux, on a élevé une vingtaine de constructions de différentes grandeurs : l'une sert de logement aux Sœurs chargées du *Home*, une autre contient le réfectoire et la cuisine, une autre, plus vaste, entourée d'une large vérandah, est la salle d'étude et de jeux avec un grand piano, plusieurs machines à coudre, des tables et des bancs, au mur des tableaux noirs, des dessins et des cartes. Les petits cottages servent de dortoirs, où habitent de dix à vingt enfants ou jeunes filles. Le tout est d'une propreté minutieuse, neuf, bien peint, gai à l'œil ; sur les pelouses sont installés des jeux de croquet et de *tennis*. L'ensemble est confortable et parfaitement compris. On reçoit au *Bishop Home* les filles lépreuses, sans parents, et on les garde aussi longtemps qu'elles veulent bien rester. Malheureusement, à un certain âge, les instincts de la liberté, qui sont violents chez le Canaque, parlent plus haut que les conseils et les enseignements des bonnes Sœurs, et très souvent la jeune fille, à vingt ans, quand ce n'est pas plus tôt, déclare son intention de quitter le *Home* pour se marier.

La question de savoir si le mariage entre lépreux ne devrait pas être interdit s'est plusieurs fois posée en Hawaï. On ne pourrait arriver à ce résultat qu'en organisant deux léproseries, l'une réservée aux hommes et l'autre aux femmes. Mais les objections à ce système sont nombreuses : on pense qu'il serait cruel de séparer les familles, les maris et les femmes, les parents et les enfants, que le lépreux serait souvent, pendant de longues années, condamné à la vie misérable de l'isolement, que l'indigène ignore, et le législateur a, jusqu'à présent, reculé devant une mesure aussi radicale pour ce motif grave que les enfants de lépreux ne sont pas toujours atteints de la lèpre.

Au moment où nous arrivons au *Bishop Home* on attend la reine. La sœur Marianne, la supérieure des deux établissements de Kalavao et de Kalaupapa, nous reçoit gracieusement. C'est une femme jeune, de manières agréables et remarquablement intelligente. Elle était, aux Etats-Unis, supérieure générale de son ordre et, sur la demande du gouvernement hawaïen, était venue installer des Sœurs à la léproserie. Lorsqu'elle se rendit compte, par elle-même, de l'œuvre à laquelle allaient se consacrer ses compagnes, elle

n'eut pas le courage de les abandonner, envoya sa démission de supérieure générale et resta à Molokai.

On est véritablement en admiration devant les dévouements qu'a provoqués le terrible fléau des îles. Par sa vie et sa mort, le P. Damien a donné un grand exemple ; il a laissé un héritage de sacrifices qui a été recueilli avec honneur par les missionnaires catholiques, les sœurs Franciscaïnes et M. D***

J'entre visiter les cottages : les lits, tout étroits, sont bien blancs, toujours parés de quelque colifichet gracieux, un travail à l'aiguille ou une broderie. Les jeunes filles sont en ce moment réunies dans la salle d'étude, mais presque dans chaque dortoir il y a un ou deux lits occupés par celles qui ne peuvent plus se lever.

—Ces enfants, me dit la Sœur tristement, n'ont pas longtemps à vivre, elles sont à la dernière période.

On me montre un lit où est une jeune fille de dix-huit ans, la figure, les mains sont intactes, mais on a été obligé de lui enlever les deux jambes qui tombaient en pourriture. On m'explique aussi que les très malades ne sont pas réunies dans une même salle, pour cette raison que chaque cottage vit comme une grande famille. Les enfants, les jeunes filles, se soignent mutuellement, et, avec cette tendresse de cœur qui est un signe distinctif de la race hawaïenne, prennent soin de celles d'entre elles qui se meurent.

—Mes enfants ne sont pas malheureuses, me dit la Sœur, elles ne se plaignent jamais, et au temps ordinaire ne pensent pas à leur état, elles sont toutes attaquées du même mal et n'ont aucun dégoût les unes pour les autres. C'est l'étranger qui leur donne à penser... Je suis certaine que la visite de leur souveraine va leur occasionner bien des jours de souffrance.

Nous revenons sur la pelouse centrale où la sœur Marianne est en train de recevoir la reine ; on a préparé des sièges sous la vérandah de la communauté, nous nous groupons derrière Sa Majesté. De la salle d'étude arrivent en bon nombre toutes les jeunes filles du *Home*, une centaine environ, elles sont habillées de blanc avec des ceintures roses ou bleues, un ruban noué coquettement autour du cou, plusieurs ont des manches courtes, le corsage légèrement échancré, on dirait le défilé d'un pensionnat d'enfants riches. Beaucoup d'entre elles sont jolies avec leurs grands yeux et leurs cheveux noirs. Elles se placent en face de nous, sur deux rangs, et commencent à chanter une longue mélodie indigène. Elles sont très intimidées, certaines cachent leurs mains, d'autres

restent de profil pour ne pas laisser voir la plaie qui les défigure, d'autres tiennent leur mouchoir devant la bouche.

Certes, tout le jour, j'ai été douloureusement impressionné ; j'ai résisté à la vue des ulcères les plus hideux, mais il y a, paraît-il, des degrés dans l'horreur : les jeunes filles vêtues de blanc et de rose sont à l'âge où la vie paraît belle, souriante, pleine d'espérance, où on fait des projets d'avenir, des rêves de bonheur, mais, rongées par le terrible mal, elles savent bien qu'elles n'ont pas longtemps à vivre ou qu'après quelques années elles n'auront plus forme humaine, que leur corps ne sera qu'une plaie... et comme le chant continue dans sa modulation triste, cette même pensée qui me fait souffrir étreint le cœur de tous ceux qui assistent à ce navrant spectacle ; après un moment, l'émotion se communiquant de l'un à l'autre, aucun de nous ne peut retenir ses larmes, et les chants finissent en sanglots. Je quitte précipitamment le *Home*, la sensation est trop vive ; je rentre au presbytère, je n'ai plus le courage de causer, de faire des questions...

A cinq heures, la reine, sa suite et presque tous les passagers du *Likiliki* ont déjà été transportés à bord, je vais prendre le dernier bateau. A travers la foule des lépreux qui assiste à notre embarquement, devant moi on pousse une jeune femme venue avec nous le matin, qui serre dans ses bras un petit garçon, d'une dizaine d'années, dont la tête est couverte de bandages. Il est bien défiguré, mais elle le caresse tendrement, elle est la mère. On les sépare de force. Elle, écrasée à l'arrière de notre embarcation, les yeux fixes, regarde la terre qui fuit, tandis qu'une vieille lépreuse, debout sur le rocher, tient par la main l'enfant, qui envoie des baisers. Cette malheureuse est une superbe demi-blanche de trente ans, grande, fraîche, respirant la santé ; on me dit qu'elle a un mari, cinq enfants, et que, jusqu'à présent, celui qu'on lui a enlevé pour le mettre à Molokai est le seul de la famille atteint par le mal.

Au sifflet du *Likiliki* qui lève l'ancre répondent plusieurs coups de fusil tirés de terre en signe d'adieu, nous nous éloignons de la léproserie en longeant l'île. Ce n'est plus, à bord, la gaieté de la veille, chacun est triste en songeant à l'être aimé qu'il ne verra probablement plus. Aussi longtemps que nous pouvons distinguer les maisonnettes qui diminuent dans le lointain, je reste sur le pont revivant des heures cruelles ; pendant bien des semaines, j'en suis certain, il me sera impossible d'écarter de mes yeux les détails

entrevus et surtout ces enfants en blanc et rose dont le chant lugubre emplît mes oreilles.

La léproserie disparaît à l'horizon, nous nous dirigeons sur Honolulu. La reine, étendue sur une natte, se fait masser à la mode du pays par deux vigoureux Canaques. Elle est exténuée de cette longue et triste journée. Elle ne parle pas, ses yeux vagues, perdus sur la mer, me donnent la direction de ses pensées. Elle se voit dernier rejeton d'une longue descendance de chefs et de rois d'Hawaï au milieu d'un peuple qui agonise ; le passé, revêtu des splendeurs de ce qui n'est plus, lui paraît brillant et l'avenir tout noir. Je n'ose troubler sa rêverie, j'ai bien peur qu'en ce moment l'étranger ne soit pour elle un bourreau.

La nuit est venue, nuit chaude, éclairée par un croissant de lune et mille étoiles. L'Océan est calme, sans une ride, je reprends la place que j'avais la nuit précédente et essaye de mettre un peu d'ordre dans mes observations. Malgré l'horrible du tableau, je suis heureux d'avoir vu.

Vers onze heures une large clarté blanche, produite par l'éclairage électrique d'Honolulu, annonce que nous approchons du port. Un peu après minuit nous sommes à quai, la foule du départ est là pour nous recevoir ; je vois autour de moi des bâtiments de guerre, des vapeurs, un nombre de voiliers, les vastes entrepôts de la douane et je pense que de ceux qui meurent là bas, d'autres vivent ici. C'est la loi inexorable : l'avenir s'élève sur les ruines du passé.

G. SAUVIN.

FRAGMENTS ET ANECDOTES HISTORIQUES

Guillaume du Vair, qui fut successivement avocat à Paris, premier président au parlement de Provence, évêque de Lizieux, garde des sceaux sous Louis XIII, auteur de plusieurs ouvrages sur le droit et historien, rapporte, dans ses *Anecdotes sur l'Histoire*, la prédiction suivante de Nostradamus :

“ Le roi Henri III dînant un jour chez le financier Zamet, avec la reine, Mme de Guicherville, MM. d'Espèron, de Lesdiguières, de Bassompierre, on vint à parler de la prédiction faite à la reine-mère sur le royaume de France. Le roi se rappela fort bien que lors du voyage du feu roi Charles en Provence, on passa par la ville de Salons, de Crau, où Nostradamus annonça à Monsieur—plus tard Henri. III—qu'il serait roi. Il demanda également à voir Henri de Navarre et à le voir nu. Celui-ci qui avait alors onze ans, n'y voulait pas consentir, de peur d'être fouetté, disait-il, par ce vieillard qui portait une barbe fort vénérable. Enfin il s'y résolut. Il raconta que ce vieillard après l'avoir soigneusement regardé, lui prédit qu'il arriverait enfin à être roi de France et qu'il règnerait longtemps. M. du Clapiers et M. Sigalas étaient présents à ce discours.”

Henri de Navarre arriva enfin à être roi de France, cependant “ il ne désirait pas si tost la couronne ”, dit son compagnon d'Aubigné, qui ajoute :

“ Au lieu des cris de Vive le roi ! usités en pareilles circonstances, le nouveau roi n'entendait que les psaumes récités par deux minimes devant le corps de son prédécesseur—poignardé par Jacques Clément.—Tout le reste dans le camp hurlait, enfonçait les chapeaux, les jetant par terre, fermait les poings, complotait en se serrant les mains, en faisant mille serments où l'on entendait : “ Plutôt mourir de mille morts que de servir et souffrir un roi huguenot.”

La Ligue, patriotique en son principe, eut certaines phases qui dérogerent malheureusement à ce principe, surtout dans Paris, où la démagogie devint souveraine à la suite de la journée des Barricades. Toutefois la Ligue eut pour résultat définitif, et ce fut le bon, de forcer Henri IV à devenir roi de France. Sans la Ligue il n'eût été que le roi des huguenots féodaux.

Henri IV ne régna pas longtemps nonobstant la seconde partie de la prédiction du devineur du pays de la Crau. Son règne, de fait, fut de moins de seize ans, quoiqu'il eût hérité, par droit, la couronne d'Henri III, cinq ans avant d'aller à Notre-Dame, "entendre la messe et le *Te Deum* en musique ; après il se rendit à cheval, accompagné de sa noblesse et gens d'armes, au Louvre, où il trouva son dîner préparé comme s'il y avait été attendu de plusieurs jours." Lorsque le roi sortit de Notre-Dame, "il se trouva pour le voir si grande foule de peuple venu de toutes parts, que l'église, le parvis et les rues voisines qui y abordent n'étaient pas assez grandes pour le contenir. Les cloches sonnaient partout en signe de réjouissance ; on n'entendait de toutes parts que des cris et acclamations de joie et de triomphe comme si Sa Majesté fut venue en paix assurée."—*Journal de L'Estoile, supplément.*

Les huguenots disaient alors aux bourgeois parisiens en se moquant d'eux : "Qu'avez-vous gagné à vous révolter contre votre roi ?" Ceux-ci répondaient : "Nous l'avons forcé d'aller à la messe et de vivre en bon chrétien ; puisqu'il était votre roi, pourquoi ne vous faites-vous pas catholiques comme lui ?" A moqueur, moqueur et demi ; c'est bien l'esprit du bourgeois de Paris, mais ce n'en est pas le meilleur côté.

Hardouin de Péréfixe, précepteur de Louis XIV, archevêque de Paris, auteur d'une histoire de la *Vie de Henri IV*, trace le portrait physique et moral de ce prince. Voici un trait détaché du

portrait physique : " Il portait la barbe—brune assez épaisse—large et les cheveux courts. Il commença à grisonner à l'âge de trente-cinq ans. Sur quoi il avait coutume de dire : " C'est le vent de mes adversités qui a donné là."

Au moral, dit l'archevêque de Paris, Henri n'était point bigot, mais véritablement pieux et chrétien ; il avait de beaux sentiments de la grandeur de Dieu et de sa bonté infinie ; il disait qu'il tremblait de crainte et qu'il devenait plus petit qu'un atome quand il se voyait en présence de cette Majesté."

Cependant " il faut avouer que ce roi n'était pas exempt de taches, non plus que le soleil.—Il aimait le jeu : il n'était pas beau joueur, mais âpre au gain, timide dans les grands coups et de mauvaise humeur dans les pertes."—*Périefixe* T. II, pp. 181 et ss.

Agrippa d'Aubigné, grand père de Mme de Maintenon, véritable type du calvinisme haineux et vaniteux, va bien plus loin quand il juge Henri IV, son ami, son maître, son roi. Il ne rougit pas de le qualifier de "ladre vert, le plus ingrat des mortels ; le plus rusé et le plus madré des princes qu'il y eût au monde."

D'Aubigné rapporte, dans ses propres *Mémoires*, que le roi étant couché dans une chambre voisine d'une autre où, lui, d'Aubigné, tenait ces propos à M. de la Force, le roi les entendit et les cria pour celui-ci qui sommeillait."—" Lécuyer,—c'était d'Aubigné,—resta un peu confus, mais son maître ne lui fit pas plus mauvais visage le lendemain. Toutefois il ne lui donna pas un quart d'écu davantage."

D'Aubigné dit ailleurs dans ses *Mémoires* : " L'empressement que je mettais à me rendre partout où il y avait de la gloire à acquérir m'attira la haine et l'envie du roi de Navarre ; il alla même jusqu'à me retrancher mes appointements."

" Etant revenu en Gascogne, Henri de Béarn me donna, à moi, d'Aubigné, son écuyer, son portrait pour toute gratification, de quoi je fus si piqué que j'écrivis au-dessous ce quatrain :

Oe Prince est d'étrange nature
Je ne sais qui diable l'a fait !
Car il récompense en peinture
Ceux qui le servent en effet.

La sincère bienveillance de Henri IV ne se lassa jamais à l'égard de d'Aubigné, malgré l'outrécidance haineuse et envieuse, et l'insolence furieuse du personnage. Pour ce qu'il peut y avoir de vrai dans ses méchants propos contre le roi, ils font moins connaître le caractère de celui-ci que le caractère du calvinisme, dont d'Aubigné est le représentant le plus brave à la guerre, le plus intelligent et le plus érudit dans les lettres. *L'Histoire de la Réforme*, est une œuvre remarquable d'intelligence et de dextérité dans l'art de manier une plume acérée contre la vérité.

Henri IV n'était pas fastueux comme François Ier et Louis XIV ; le luxe des habits était son moindre souci. Le jour de sa conversion : "Le roi revêtu d'un manteau et chapeau noir, d'un pourpoint et chausses de satin blanc . . . est allé, à dix heures du matin, dans la grande église de Saint-Denis."

Henri aimait le linge blanc : il faisait le compte de ses chemises et de ses mouchoirs de poche. il pensait avoir des unes et des autres plus qu'il n'en avait.

"Au mois de février 1594, le roi se tournant vers un de ses valets de chambre, lui demanda combien il avait de chemises :—Une douzaine, sire, encore y en a-t-il de déchirées.—Et de mouchoirs n'est-ce pas huit que j'en ai ?—Il n'y en a pour cette heure, que cinq, sire."—Alors M. d'O dit qu'il avait commandé en Flandres pour six mille écus de toile :—Cela va bien dit le roi. On me fait ressembler aux écoliers qui ont leurs robes fourrées dans leur pays et qui meurent de froid à Paris."

"Un historien rapporte que Henri IV faisant faire devant lui une conférence entre les docteurs de l'une et l'autre Eglise, et voyant qu'un ministre tombait d'accord qu'on se pouvait sauver dans la religion des catholiques, Sa Majesté prit la parole, et dit à ce ministre : "Quoi ? tombez-vous d'accord qu'on puisse se sauver dans la religion de ces messieurs-là ?" Le ministre répondant qu'il n'en doutait pas pourvu qu'on y vécût bien, le roi répartit très judicieusement : "La prudence veut donc que je sois de leur religion, et

non pas de la vôtre, parce qu'étant de la leur, je me sauve selon eux et selon vous, et étant de la vôtre, je me sauve bien selon vous, mais non pas selon eux. Or, la prudence veut que je suive la plus assuré."

Après sa conversion Henri IV eut une forte et vive foi pour la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

"Passant un jour par la rue, assez près du Louvre, il rencontra un prêtre qui portait le Saint-Sacrement; il se mit aussitôt à genoux et l'adora fort respectueusement. Sully, huguenot, qui l'accompagnait, lui demanda: "Sire, est-il possible que vous croyez en cela?" Le roi répartit: "Oui, vive Dieu, j'y crois, et il faut être fou pour n'y pas croire; je voudrais qu'il m'eût coûté un doigt de la main, et que vous y crussiez comme moi."

Henri IV avait coutume de dire: *On prend plus de mouches avec une cuillerée de miel, qu'avec vingt tonneaux de vinaigre.*—Péréfixe ajoute: "La douceur fut la grande vertu de ce prince si grand."—T. II, p. 306.

"Quand Henri IV, rapporte, Mathieu, historiographe de France, allait par le pays, il s'arrêtait pour demander aux passants, d'où ils venaient, où ils allaient, quelle denrée ils portaient, quel était le prix de chaque chose. En remarquant qu'il semblait à plusieurs que cette facilité populaire offensait la majesté royale, il disait: "Les rois tenaient à déshonneur de savoir ce que vaut un écu, moi je voudrais savoir ce que vaut un liard, combien de peine ont ces pauvres gens pour l'acquérir afin qu'ils ne fussent chargés que selon leur portée."

Antoine Arnault, procureur général, plaidait, devant le roi, contre Aimé Robert, un illustre avocat du temps. Après avoir entendu parler celui-ci, le roi se tourna vers Sully et lui dit:—*Ventre-saint-gris, il a raison!* Et après avoir entendu M. Arnaud, il s'écria:—*Ventre-saint-gris, il a raison aussi!* je ne croyais pas le métier de juge si malaisé."—*Tallemant des Réaux.*

“ Ces jours-ci, rapporte L'Estoile, le roi se promenait dans les rues de Paris suivi de beaucoup de noblesse. Il rencontra une pauvre femme qui allait vendre une vache. Ils s'arrêta, causa avec elle et lui demanda le prix de l'animal. “ Ventre-saint-gris, dit le roi, en entendant la somme, c'est trop. Je vous en donnerai tel prix.—On voit bien, sire, que vous n'êtes pas marchand de vaches.—Pourquoi ne le serais-je pas, ma commère, ne voyez-vous pas tous les veaux qui me suivent.”

Hardi, narquois, railleur, parfois grossier dans ses *mots* impronptus, Henri IV était bien trop prudent et trop adroit pour avoir dit soit avant, soit après son abjuration, le mot de soudard ivre qu'on lui a si longtemps attribué au sujet de *Paris* et la messe.

M. Edouard Fournier, auteur de recherches savantes et souvent heureuses sur les *mots* prétendus historiques, fait justice de celui-ci, dans l'*Esprit de l'Histoire*, recherches et curiosités sur les mots historiques, 2e édit. 1860 p. 212.

Sully “complaisant pour lui-même et grand louangeur de ses propres actions et opinions” n'était pas d'humeur à faire des mots, cependant on a relevé celui-ci :

C'était à la conférence de Fontainebleau, où le calvinisme fut mis en complète déroute dans la controverse entre du Perron, évêque d'Evreux, et du Plessis Mornay, la *Pape* des huguenots.

“ Pendant la conférence, Henri IV se pencha vers Sully—qui était resté huguenot—et lui dit : “ Eh ! bien que vous en semble de votre pape ?—Il me semble, Sire, qu'il est plus pape que vous ne pensez : ne voyez-vous pas qu'il donne un chapeau rouge à Monsieur d'Evreux.”

Du Perron devint en effet cardinal.

Louis XIII, d'après le journal d'Hérouard, son médecin, était, dès l'enfance, sensible et équitable, fin, jaloux, volontaire, ingénieux, réfléchi, défiant, observateur, malicieux, chaste ; surtout c'était un joyeux enfant. On cite cent mots de lui ; en voici un :

Louis n'aimait pas Mme de Guise ; on le forçait à l'embrasser : “ Donne-moi de l'ail, dit-il à Hérouard, que je m'en frotte le nez pour embrasser Mme de Guise.”

LE COUP DE FUSIL DANS L'ŒIL

HISTOIRE DE LA FRONTIÈRE DU TEXAS

PAR C. WILKINS EMMI.

Tout homme qui connaît la frontière du Texas sait que la carabine et le poignard y sont les seules lois et les seules autorités reconnues. Témoin la réponse que fit le président Houston, quand prié de s'interposer avec la force civile pour apaiser les sanglantes guerres des "Régulateurs," qui désolaient ce comté, il répondit : Battez-vous entre vous, et soyez tous damnés ! " Discours parfaitement caractéristique, et de l'homme et du pays. Notre histoire commence dans les premiers temps où l'association des Régulateurs fut organisée.

Le comté de Shelby, situé à l'ouest du Texas, sur la frontière des terres Rouges, était presque désert vers la fin de 1839. La faible population qui l'habitait était en général de la pire espèce des habitants des frontières. Les scélérats, les désespérés, chassés au delà des limites des Etats-Unis, avaient établi là un camp de ralliement et leur quartier général, bien résolu d'interdire l'entrée du pays à tout homme honnête et d'en faire un repaire pour tous les bandits.

Cette espèce de ligue avait été observée si scrupuleusement, qu'il était d'un usage général d'estimer peu la vie ou la conscience de l'homme qui aurait été s'établir parmi eux avec quelque honnête projet en vue ; car il devait bientôt ou entrer dans la confédération, ou quitter le pays, ou mourir. On appréciera le but de cette monstrueuse association, quand on saura que de temps à autre une bande de ces misérables sortaient de leur établissement, déguisés et peints à la façon des Camanches, dans le dessein de voler des chevaux, de piller ou de massacrer quelque planteur du comté voisin. Cela fait, ils retournaient chez eux à la hâte, changeaient les marques du produits de leurs vols, reprenaient leur apparence ordinaire et défiaient toute poursuite et recherche.

Non-seulement ils se prêtaient main-forte dans les opérations de

ce genre ; mais encore si quelque malfaiteur commettait un audacieux vol ou un horrible assassinat, et qu'il réussit à s'échapper et à se réfugier parmi eux, il était publiquement protégé. Je ne prétends pas dire, pourtant, que toute la population actuelle soit composée d'hommes de cette trempe.

Quelques individus que leurs richesses dispensaient jusqu'à un certain point de mener une vie semblable étaient au moins obligés de fermer les yeux sur les actions de leurs voisins, plus dépravés et plus nombreux. Il existait encore une classe, peu considérable, d'émigrants droits et simples, qui, attirés seulement par la beauté du pays, étaient venus pour s'établir là où leurs intérêts ou leur caprice les appelait ; ne s'inquiétant de rien, ne s'informant pas de leurs voisins, et ne comptant que sur leurs bras et sur leur courage pour assurer leur repos. Tous les hommes de cette nature étaient inévitablement bientôt engagés dans des combats terribles avec les meurtriers et les pillards qui les entouraient ; et comme ils n'étaient pas assez pour leur tenir tête d'une manière efficace, les uns après les autres tombaient frappés de quelque balle ou étaient forcés de quitter le pays. Ce fut pour exterminer cette classe honnête que les plus scélérats s'associèrent sous le nom de *Régulateurs*. Ils étaient au nombre de huit à douze, commandés par un misérable nommé Hinch. Ils entreprirent la tâche, comme ils le disaient, de purger les limites du comté de tous ceux dont la réputation était mauvaise ou douteuse ; en d'autres termes, de tous les hommes qui osaient refuser d'être aussi vils qu'eux-mêmes, ou de ceux de leur espèce qui essaieraient d'agir indépendamment d'eux. Cette précieuse confrérie devint bientôt le fléau de toute la contrée. Toutes les fois qu'un individu était assez malheureux pour s'en faire haïr, soit par le refus de partager une prise, soit par une conduite en contraste avec celle des associés, en un moment il était entouré, menacé ; ses troupeaux étaient chassés ou détruits.

Si ces persécutions ne suffisaient pas pour le faire partir, les Régulateurs l'avertissaient publiquement que, dans un délai de quelques jours, il eût à sortir du comté, sous peine d'être flagellé ou fusillé. Le prétexte ordinaire était quelque crime dont eux-mêmes étaient les auteurs et qu'ils n'avaient commis que dans le but de se procurer une charge contre celui qu'ils voulaient proscrire. La haine des Régulateurs ne laissait pas de trêve. Jamais ils ne s'arrêtaient dans l'accomplissement de leurs desseins. Tant de combats sanglants avaient été livrés, tant d'outrages cruels avaient été commis pour établir leur

suprématie, qu'à la fin il restait très-peu d'hommes qui osassent résister à leur tyrannie.

De ce nombre était Jack Long, comme on l'appelait ; il n'avait ni reconnu ni renié leur pouvoir, et ne s'inquiétait d'eux en aucune manière.

Il vivait à part, chassant constamment, et personne ne savait grand'chose sur son compte. Jack était devenu sauvage, et, quoique jeune encore, il avait déjà traversé deux territoires en suivant le gibier vers le sud. Trouvant la chasse abondante dans le comté de Shelby, il s'y était arrêté comme il se serait arrêté au pied des montagnes Rocheuses, s'il eût été nécessaire de poursuivre le gibier aussi loin. Il avait pour coutume de ne jamais demander de permission à personne quand il lui plaisait de s'arrêter, et songeait peu à la nécessité de le faire actuellement.

Il se mit donc tranquillement à l'ouvrage, et se bâtit une jolie maison avec des troncs d'arbre aussi loin du commerce des hommes qu'il le put. La première chose qu'on sut de lui fut qu'il avait bien commodément logé sa jeune et jolie femme et ses deux enfants, et qu'il chassait le daim et le cerf de tous côtés.

Les Régulateurs firent plusieurs tentatives pour le sonder. Mais il avait toujours paru d'un si bon naturel, si impassible, et il les renvoyait si gaiement que jamais ils n'avaient pu trouver matière à le troubler ou à lui chercher querelle. De plus, il était physiquement d'un aspect assez imposant avec ses six pieds de chair et d'os. Il avait quelque chose de sauvage et de fier dans les mouvements qui ôtait toute envie de l'insulter gratuitement et qui ne permettait pas de dédaigner sa colère. C'était la personnification de l'honnêteté inoffensive et loyale, se reposant sur la conscience de sa force. Les Régulateurs, sans savoir précisément pourquoi, ressentaient quelque crainte de se brouiller avec lui. Jack n'avait évidemment jamais appris à connaître sa propre force, les autres étaient fort incertains de ce que cette révélation pourrait lui inspirer, et personne n'était particulièrement jaloux d'en faire la première expérience. De sorte que Jack Long aurait pu rester longtemps encore tranquille dans sa retraite à exercer sa merveilleuse adresse aux dépens des animaux sauvages qui l'entouraient, si un accident ne l'eût obligé à faire un autre usage de son habileté.

Se trouvant un jour à court de munitions, il s'en fut au *store* pour renouveler sa provision. Une boutique avec l'atelier du forgeron et une ou deux huttes composaient le county-town. Comme

on ne trouvait pas ailleurs de la poudre et des liqueurs, les Régulateurs avaient établi là leur quartier général. Jack les trouva tous assemblés pour un concours au tir, une espèce de joute ; et pour s'y préparer, ils s'enivraient du mieux qu'ils pouvaient. Hinch, le capitaine des Régulateurs, avait toujours été le héros de pareille fête. Car, indépendamment de sa grande adresse au tir, nul n'ignorait qu'il eût été dangereux de faire preuve d'une habileté supérieure à la sienne. C'était un homme querelleur et vindicatif, et il n'aurait pas manqué de se faire une affaire personnelle avec celui qui aurait osé mortifier sa vanité en emportant le prix. En outre, la bande de misérables qu'il commandait lui était entièrement dévouée, de sorte qu'il devenait encore plus effrayant pour un homme seul de lutter contre lui. Tout le monde dans le comté était bien au fait de cet état de choses ; tout le monde excepté Jack Long, soit qu'il l'ignorât, soit qu'il n'y attachât aucune importance. Après que chacun des compagnons de Hinch eût tiré plusieurs fois, Jack se mêla nonchalamment à la foule qui s'était amassée autour de la cible en contemplation d'un coup brillant que Hinch venait de faire. Le querelleur, selon son habitude, jurait d'une manière horrible et apostrophait chacun autour de lui. Quand il vit Jack Long regardant froidement et sans la plus petite marque d'admiration ce fameux coup, il enleva la cible, et l'approchant de Jack d'une façon insultante, il lui dit : " Regarde-moi ça, toi ; mesure bien. Ferais-tu mieux ? "

Jack recula et dit d'un air de bonne humeur et avec un léger sourire : " Ah bah ! vous n'admirez pas des coups comme ceux-ci, n'est-ce pas ? Vous ne vous en vantez point, hein ? "

—M'en vanter ! Je voudrais bien voir une face de pleine-lune comme la tienne en faire un meilleur.

—Je ne sais pas si j'aurais raison d'être fier de l'emporter sur un aussi pauvre coup.

—Ah ! vraiment ! s'écria Hinch, furieux du sang-froid de Jack ; vous allez essayer, n'est-ce pas ? Il faut que vous essayiez ; vous essayeriez, par l'enfer ! Nous verrons quelle espèce de fanfaron vous êtes !

—Oh ! très-bien, dit Jack, l'interrompant dans ses invectives ; replacez la cible, si vous voulez me voir mettre une balle dans chaque trou qu'il vous plaira d'y faire. "

Etonnés de cette fière réponse (il était difficile de dire si la simplicité ou le mépris l'avait dictée), les hommes replacèrent la cible tandis que Jack reculait jusqu'au but, et, abaissant de son épaule sa

lourde carabine avec une apparence de dédain, il fit feu aussi promptement que la pensée.

“ C'est un de mes tours, dit-il en allant du côté de la cible ; je l'ai appris en chassant les bécasses et en les visant aux yeux. C'est toujours là que je les frappe : c'est une habitude que j'ai prise ; c'est mon seul plaisir.”

Tous coururent à la planche, et se convinquirent que la balle, qui était plus large que celle de Hinch, était passée par le même trou en l'élargissant.

“ C'est un hasard ! un pur accident ! il ne pourrait pas le recommencer ! s'écria le misérable, devenant pâle et dont les lèvres bleuisaient de colère, tandis qu'on tenait la cible en l'air. Je parie les oreilles d'un veau de Buffalo contre les siennes qu'il est incapable de recommencer le coup.

— Si vous prétendez par là parier vos oreilles contre les miennes je vous prends au mot, “ répondit Jack en riant, tandis que les hommes ne purent s'empêcher de se joindre à lui pour rire aux éclats.

Hinch jeta autour de lui un regard féroce devant lequel ceux qui le connaissaient le mieux s'arrêtèrent, et, les lèvres comprimées, il rechargea son arme en silence. Une nouvelle planche fut placée ; il visa longtemps avec un grand soin et fit feu. Le coup était beau ; sa balle avait emporté le bord de la mouche. Jack, après avoir regardé la cible, dit tranquillement :

“ Faire sauter le centre même est mon mode de tirer. Je vais vous donner, capitaine, un ou deux échantillons de la vraie manière de se servir d'un fusil. Changez la planche, mes garçons.”

Une autre planche fut placée ; après avoir abaissé sa carabine avec la même nonchalance que précédemment, Jack fit feu tout aussi vite. Quand la foule, attentive, réunie autour du but, eut déclaré qu'il avait emporté le centre même, il se retourna et hocha la tête du côté de Hinch ; puis il s'apprêta à se retirer. Mais le misérable hurla après lui.

“ Je savais bien que tu étais un damné lâche ! Tu as fait deux bons coups par accident, et tu vas maintenant te vanter de m'avoir battu ! Revenez-ici, monsieur ; vous ne pourriez pas tirer moitié si juste si vous aviez le museau d'un homme devant vous.”

Jack continua sa marche, sans prendre garde à ces insultes et à ce défi, tandis que Hinch l'accablait des invectives les plus amères, l'appelant coq sans plumes, lâche, ombre d'homme, etc. Les autres, qui d'abord s'étaient sentis saisis d'admiration et d'un profond respect

pour Jack, s'étonnaient de ce qu'ils appelaient sa fuite, et joignirent leurs clameurs pour insulter à sa retraite.

Les insensés ! Ils se trompaient en supposant qu'il avait laissé l'insulte impunie par un sentiment de crainte personnelle. Jack Long avait une jeune femme à la maison, et son amour pour elle était plus fort que le ressentiment de ces indignités. Aucune passion ne l'avait jamais possédé, excepté cet amour profond qui lui représentait en ce moment sa femme abandonnée avec ses deux petits enfants dans ce pays sauvage, s'il prodiguait sa vie pour de pareilles misères. Voyant le tour que prenait l'affaire, il s'était prudemment déterminé à quitter la place avant que les choses allassent plus loin.

Mais si quelqu'un de ces hommes avait pu voir les spasmes qui sillonnaient sa massive figure, tandis que les voix railleuses vomissaient à ses oreilles des insultes qu'aucun chasseur libre et fier ne pourrait endurer, il se serait tenu pour averti qu'il était dangereux d'exciter plus longtemps le sanglier silencieux, mais écumant de rage.

A partir de ce jour, les troubles commencèrent à assaillir Jack et la tranquillité de sa vie simple et heureuse fut détruite ; les outrages et les indignités se suivirent de près.

Hinch n'oublia jamais l'adresse malheureuse qui lui avait enlevé la réputation dont il était le plus fier : celle du plus habile tireur de toute la frontière, et il jura dans sa haine de persécuter Jack jusqu'à la mort ou de lui faire quitter le pays.

Peu de temps après, un cheval de prix qui appartenait à un des plus riches planteurs disparut. Ce planteur était un de ceux qui, par un compromis avec les Régulateurs, payait pour être à l'abri de leurs rapines, et obtenir même leur protection contre d'autres bandits de cette espèce.

Il eut donc recours à Hinch pour retrouver son cheval et faire punir le voleur. Hinch, d'après leur traité, y était obligé. Il promit de s'y employer.

Il partit donc avec quelques hommes à la recherche du cheval perdu, et revint le lendemain disant qu'il avait suivi ses traces, malgré tous les détours qu'on lui avait fait faire, évidemment dans l'intention de dépister les chercheurs ; qu'enfin elles les avaient conduits à la haie de Jack Long, qui, sans nul doute, était le voleur.

Le planteur ne connaissait point Jack ; il savait seulement qu'il était nouveau venu dans le pays, et demanda qu'il fût contraint de restituer le cheval, et puni suivant la rigueur du code de la frontière.

Mais ceci n'entraînait pas dans la politique de Hinch : il savait que

les preuves n'étaient pas assez fortes pour rendre l'accusation plausible même devant une cour où il serait à la fois accusateur, juge et exécuteur ! Son but était d'abord de soulever l'indignation générale contre Jack, et, soutenu par la clameur publique, d'exécuter ses plans sans avoir recours à un semblant de jugement. Ainsi, après dix ou douze jours de machinations, il fit adroitement répandre l'accusation contre Jack Long ; puis il proclama hautement avoir retrouvé le cheval caché dans un fourré à côté de la maison de Long. Ceci naturellement parut une confirmation assez forte de la culpabilité de Jack. De sorte qu'accusé par tout le monde, menacé de tous côtés, injonction lui fut faite de quitter le pays sans délai.

Jack ne comprenait rien à tous ces procédés et ne se sentait pas disposé à s'en laisser émouvoir : mais il donna à entendre que sa volonté était de rester où il était tant que sa propre fantaisie ne lui inspirerait pas le désir de s'éloigner. Jack était un individu d'un aspect si formidable, et la réputation de son adresse au tir était si répandue et si effrayante, que personne ne se sentait disposé à pousser avec lui les choses à l'extrême : il aurait donc pu demeurer en paix. Mais en voyant la conduite de Jack dans l'affaire du tir, Hinch avait malheureusement pris l'opinion qu'il devait être un lâche ; et dans ce cas toute son adresse n'était guère à redouter. Comme toute brute aux appétits sanguinaires, il le poursuivit avec un acharnement qui s'augmentait chez lui à mesure que se fortifiait dans sa pensée l'opinion de la pusillanimité de son ennemi.

En outre, Jack venait de commettre un crime beaucoup plus grand aux yeux de Hinch : il avait refusé d'obéir et défié son autorité de Régulateur. Le principe même de cette autorité demandait qu'il fût fait un salutaire exemple de Long pour empêcher toute tentative de résistance.

Plusieurs chevaux furent enlevés, d'autres vols furent commis avec une dextérité singulière à de courts intervalles. Toutes ces infamies furent, par le moyen des compagnons de Hinch et par ses ordres, attribuées à Jack Long.

Vers ce temps, non-seulement Hinch, mais encore tous ceux qui s'étaient mis le plus en avant, en insistant pour que la culpabilité de Jack fût complètement prouvée et qu'un châtement exemplaire lui fût infligé, commencèrent presque tous les jours à perdre des bestiaux de prix, souvent effrontément tués presque en vue de leur maison. L'on remarqua bientôt que tous les animaux perdus de cette manière avaient été frappés dans l'œil. Ceci fut naturellement, ins-

tantanément associé avec la prédilection singulière et bien connue de Jack pour ce genre de chasse, et une tempête générale d'indignation s'en suivit. On convint aussitôt de tenir un conseil dans le store, et le planteur en fut le président. On y vota à l'unanimité la condamnation de Jack à être fouetté et chassé du pays ; Hinch avec ses Régulateurs, furent choisis pour mettre le jugement à exécution.

Hinch eut peine à contenir l'expression de sa joie. Sûr désormais de l'impunité, sa conscience, par une sorte de logique particulière, se sentait soulagée de la grave responsabilité d'un crime en agissant de concert avec le grand nombre. Beaucoup de gens vont en enfer avec la foule, qui éprouveraient plus d'horreur à l'idée d'entreprendre le voyage tous seuls.

C'était le troisième jour après ce meeting. Jack, à toutes les persécutions, avait opposé l'indifférence la plus stoïque, évitant tout contact avec les Régulateurs. Il avait continué à chasser avec plus d'assiduité que jamais, et ignorait parfaitement la célébrité très peu désirable dont il jouissait. Il avait bien entendu quelque chose des accusations dont il était l'objet, mais l'avait attribué à la jalouse inimitié qu'il s'était attirée le jour du tir à la cible. Il comprenait très bien qu'un homme pût en haïr un autre pour cette raison, et le trouvait fort naturel. Mais ce qu'il ne pouvait comprendre, c'est que cette haine fût basement implacable et vindicative ; c'est pourquoi il ne s'effraya pas. Sa seule préoccupation était que sa femme ignorât toutes ces choses et conservât l'heureuse tranquillité de sa vie. Il revenait de la chasse, et, jetant de côté son accoutrement de chasseur, prit part à un repas simple que sa gentille ménagère avait préparé. Puis, se couchant sur une peau de buffle, il se mit à jouer avec ses deux garçons aux joues rosées. Ils se roulaient sur son corps, et gambadaient autour de lui avec bonheur et insouciance. Mais la mère ayant besoin d'un peu d'eau, le jeu dut être abandonné, tandis que Jack l'irait chercher au ruisseau voisin ; d'un bond il fut sur pied, et partit, laissant ses deux enfants qui le regardaient s'éloigner avec chagrin,

Le ruisseau n'était qu'à une centaine de pas de la maison ; le sentier qui y conduisait passait à travers un taillis haut et épais. C'était contre la coutume de Jack de sortir sans fusil ; mais sa femme qu'il aimait par-dessus tout était pressée d'avoir de l'eau, et la distance était si courte ! Il sortit donc gaiement, le vase dans la main, laissant son fusil derrière lui. L'eau était puisée, et il s'en retournait,

suisant l'étroit sentier quand il sentit un léger coup sur chaque épaule et sa marche étrangement empêchée. Il eut juste le temps de voir qu'un lacet avait été jeté sur lui, qui le privait de l'usage de ses membres, quand il se vit soudainement entouré et assailli par un assez grand nombre d'hommes. Il reconnut la voix de Hinch qui hurlait : " Faites-le tomber à terre ! à terre ! à terre ! " tandis que les hommes qui tenaient le bout faisaient de violents efforts pour le faire tomber. Toute sa prodigieuse force fut déployée dans un effort convulsif, qui l'aurait dégagé si cet infernal nœud n'était tombé juste et n'avait paralysé ses bras.

Tel qu'il était il entraîna les six hommes robustes qui le tenaient jusque devant sa porte. Alors on lui asséna un violent coup de crosse de fusil sur la tête. Les derniers objets qu'ils aperçut furent les figures épouvantées de sa femme et de ses enfants.

Le coup qu'il reçut le priva quelque temps de l'usage de ses sens. Quand il les recouvra il se trouva attaché à un arbre, à peu de distance de sa maison ; Hinch en face de lui, avec une corde à nœuds dans les mains ; sa femme à terre, aux genoux de Hinch, implorant sa miséricorde et sa pitié ; ses enfants sanglotant à côté de leur mère, et en dehors de ce groupe un cercle d'hommes armés de fusils. D'un seul regard son œil embrassa tout ; un frisson semblable à celui du chêne qui se fend se répandit le long de ses nerfs, le laissant aussi froid que le marbre. L'agonie de sa pauvre femme, dont les gémissements formaient l'écho fidèle de chaque coup, ne firent pas plus d'impression sur son oreille que sur l'arbre qui agitait ses feuilles au-dessus de leurs têtes. Ses yeux interrogeaient avec calme la face de tous ces hommes debout autour de lui ; leurs traits ne devaient jamais être oubliés ! car tandis que Hinch faisait tomber avec fureur les coups de lanière sur ses membres endoloris, son regard se reposait sur chaque face avec une froide, poignante et curieuse intensité, comme s'il les marquait pour s'en ressouvenir en enfer.

L'aspect de cet homme était effrayant, si tranquille, si concentré, si endurant. Il ne parlait point, ne se plaignait pas ; dans ses traits, aucune contorsion arrachée par la douleur ne se faisait sentir ; mais... ses yeux !... les misérables n'en purent supporter le regard, et commencèrent à se cacher les uns derrière les autres. Mais il était trop tard ! il les avait tous vus ; ils étaient enregistrés tous les dix.

Nous ferons tomber le rideau sur cette scène affreuse. Qu'il suffise de dire qu'après l'avoir flagellé jusqu'à ce qu'il perdit connaissance,

les Régulateurs le laissèrent, disant à sa femme que s'ils ne quittaient le pays dans dix jours il serait tué.

Il partit dans le délai marqué, il retourna avec sa famille dans l'Arkansas, où vivait le père de sa femme, et cet incident fut bientôt oublié dans le comté de Shelby, effacé par le retour constant de scènes semblables. Environ quatre mois après, en compagnie d'un ami, je traversai l'ouest du Texas. Notre but était de voir le pays et de nous amuser à la chasse. Les prairies, les bois et les rivières étaient mieux distribués dans le comté de Shelby que dans les autres que nous avons traversés. Cette diversité de surface attirait plus de variétés de gibier, en même temps qu'elle offrait au chasseur une facilité plus grande pour le poursuivre. En vérité ce pays nous parut être le paradis du chasseur, et comme mon ami se souvint par hasard d'un homme assez riche qui avait quitté son comté natal pour s'établir dans le Shelby, nous nous informâmes de lui et le trouvâmes facilement. Quoi qu'il puisse être dit sur les Texiens, ils sont très hospitaliers. Nous fûmes reçus cordialement ; chevaux fusils, domestiques, chiens, tout ce qui nous était nécessaire pour nous procurer la jouissance des chasses du pays fut, aussi bien que le temps de notre hôte, mis à notre disposition. Nous fûmes bientôt, à notre grande satisfaction, engagés dans une chasse animée. Un jour nous partîmes tous pour courir le cerf. Cette chasse, dans laquelle les chiens sont seulement employés pour lancer le gibier hors du bois, disperse beaucoup les chasseurs. Ils sont échelonnés aux différents postes, quelquefois distants de plusieurs milles, pour y guetter le passage du cerf. Par cette raison la compagnie ne se trouve guère réunie que vers la nuit, Nous nous dirigeâmes dans les diverses directions d'une ceinture de bois, tandis que les piqueurs et les chiens y pénétraient pour faire lever le cerf. Nous fûmes extraordinairement heureux et retournâmes assez tard dîner chez notre hôte le planteur, A la brume, nous étions tous rentrés, excepté mon ami, qui s'appelait Henry, et un homme du nom de Stones, l'un des voisins qui s'étaient joints à notre chasse. Le dîner était prêt, et nous nous assîmes pensant qu'ils allaient être de retour dans quelques instants.

Le repas était presque fini lorsque Henry, qui était un joyeux vivant, arriva tout exténué, et s'adressant à la hâte à notre hôte :

“ Squire ! c'est un étrange pays que le vôtre. Est-ce que vous y courir les fous avec des fusils dans leurs mains.

— Non pas quand nous les connaissons. Mais que parlez-vous de gens fous ? vous paraissez tout ému.

— Vraiment ! je crois que j'en ai vu assez pour me rendre peu curieux.

— Qu'est-ce qu'il y a ? de quoi s'agit-il ? s'écria chacun avec empressement.

— Eh bien, j'ai rencontré ou le vieil Harry lui-même, ou un fantôme ou un fou ; lequel des trois ; c'est ce qu'il ne m'est pas possible de deviner.

— Où ? Comment ? ”

Henri se jeta sur une chaise, essuya son front ruisselant et continua.

“ Vous savez que Stones et moi, quand nous nous séparâmes de vous ce matin, avons pris la droite du bois ; Stones m'accompagna jusqu'à mon poste, où il me quitta pour aller au sien. Je ne l'ai plus revu depuis. Peu après qu'il m'eût quitté, un cerf passe ; je le tire, le blesse, et saute sur mon cheval pour le poursuivre. Le cerf avait chancelé à mon coup de feu mais n'était pas aussi gravement blessé que je le pensais ; il m'entraîna loin, lorsque tout à coup je songeai que je pourrais me perdre et je m'arrêtai. Mais je m'aperçus bientôt que cette sage pensée m'était venue trop tard, et que déjà j'étais hors de ma route. J'errai donc presque tout le jour, prenant soin toutefois de ne pas trop m'éloigner dans aucune direction, jusqu'à ce que j'eusse trouvé un indice qui me fit retrouver mon chemin. J'arrivai enfin à la trace d'un chariot et repris courage ; car, en la suivant, je savais qu'elle me conduirait à un endroit où je pourrais prendre quelques informations. La piste était étroite, menait à travers d'épais buissons, et j'y marchai lentement, regardant à terre dans l'espoir d'y trouver la trace de quelqu'un de vos chevaux, quand un violent mouvement de mon cheval me fit lever les yeux, et, par Saint-Georges ! il y en avait assez pour pétrifier de terreur un régiment de cavalerie.

A la gauche de l'ornière se tenait debout une sorte de grand squelette, couvert de peaux de bête un pied en avant comme pour barrer le passage, ayant dans les mains un long fusil, lourd, qu'il abaissait lentement sur moi.

Avant de pouvoir songer à lever mon fusil, mes yeux rencontrèrent ceux de cet homme ; et quels yeux ! La surprise que me causa leur froide et surnaturelle expression suspendit mon mouvement. Une étrange clarté brilla dans leur profond orbite et ils semblaient ne

s'être jamais fermés. Après que ces yeux se furent pendant quelques minutes reposés sur mes traits, le fusil fut rejeté lentement en arrière sur les épaules du fantôme, qui par un geste impatient passa sa main dans une longue barbe grisonnante, et sans prononcer une parole, s'enfonça dans le buisson. Je fus si confondu par cette muette apparition, que le fantôme était déjà plongé bien avant dans le bois, avant que je pusse retrouver l'usage de ma langue pour lui crier d'arrêter ; mais il continua sa marche sans même retourner la tête. J'étais provoqué, et j'éperonnai mon cheval pour le suivre aussi avant qu'il me fut possible de pénétrer ; mais bientôt je le perdis de vue, et je ne saurais dire s'il a la faculté de la parole ou non.

— Avez-vous regardé ses pieds, Henry ? s'écria un des chasseurs. Je suppose que c'était le vieux . . .

— Laissez-là vos suppositions, et écoutez-moi." Il continua ainsi : " Je suivis la trace pendant une lieue à peu près, et elle me conduisit dans une prairie que je crus reconnaître. Je m'arrêtai, tâchant de retrouver quelques indices de ma route ; mais tout à coup un cheval, dont la selle était vide, sortit du bois derrière moi, et traversa la prairie au galop, comme si lui aussi avait vu le diable.

— De quelle couleur était-il ? s'écrièrent à la fois une demi-douzaine de voix.

— Il était trop loin de moi pour que je pusse voir autre chose, sinon qu'il était d'une couleur foncée, à peu près comme le mien. J'ai pu distinguer le pommeau de la selle et les étriers flottants.

— Le cheval de Stones était bai foncé ! murmura-t-on autour de la table, d'un ton bas, en s'entre-regardant.

— Oui, dit le squire, en se levant et marchant vers la fenêtre d'un air consterné, le cheval de Stones était en tout semblable au vôtre ; il l'aura perdu et c'est ce qui le retarde tant. Mais la bête était douce et bien dressée, je m'étonne qu'elle se soit conduite ainsi.

— Quelque chose va mal, je pense ; la bride était-elle à bas, monsieur Henry ? ajouta un des hommes.

— C'était trop loin pour que je puisse vous le dire. J'ai suivi la direction qu'avait prise le cheval, et bientôt j'arrivai ici, espérant y trouver Stones.

— Non, Stones est par là-bas, dit le squire. Cette trace de charriot que vous avez suivie est une route que j'ai ouverte pour tirer des arbres que nous avons coupés par là. Votre fantôme, par parenthèse, me paraît être quelque fou qui erre dans ces parages avec de

mauvaises intentions ! N'avez-vous pas entendu quelques coups de fusil ?

— Je crois que oui, environ une heure après avoir quitté cet homme ou ce diable, comme il vous plaira de l'appeler. Mais le son était si faible et si éloigné, que de peur de me tromper je ne voulais point aller du côté où je croyais l'avoir entendu, et la route avait fait tant de détours que je ne pouvais dire si c'était dans la direction qu'il avait prise ou non, ”

Ici le piqueur interrompit, et dit qu'il avait entendu un coup de carabine sur la droite, vers cette heure là ; mais supposant qu'il était tiré par Henry ou par Stones, il n'y avait prêté aucune attention. Une discussion à moitié plaisante s'éleva au sujet du fantôme que Henry disait avoir vu. Quelques-uns affirmaient qu'il se jouait de nous. Tous ces hommes étaient trop accoutumés aux aventures de la vie de chasseur pour être plus d'un moment affectés sérieusement par l'absence de Stones.

Pendant que ceci se disait, nous entendîmes un galop de cheval ; il fut suivi d'un bruyant “ hillou ! ” Le squire se leva à la hâte et sortit. Un moment après il rentra pâle et ému.

“ Tom Dix (un des voisins de Stones) annonce que son cheval est revenu sans cavalier, la bride sur le cou, et une tache de sang sur le pommeau de la selle. Amis ! Stones a été tué ! C'est ce que je pensais depuis le commencement. ”

Tout le monde se leva à cette déclaration. Chacun échangea avec son voisin un regard fixe et blême.

“ Je vais vous dire ce qui m'a frappé au premier abord, dit le squire après une pause : c'est que ce mystérieux individu que Henry a vu l'a pris un moment pour Stones ; car le cheval et l'aspect général de Henry ne sont pas très différents de ceux de Stones : mais quand il s'aperçut qu'il s'était trompé, il le quitta et s'en fut à la rencontre de Stones lui-même. Après l'avoir rencontré, il l'a tué.

— Sans aucun doute dirent plusieurs.

— Mais, continua-t-il, c'est une affaire bien mystérieuse. Je ne connais dans ce pays aucun homme semblable à celui que dépeint Henry ; dans tous les cas il sera exterminé demain, car Stones était un des Régulateurs, et Hinch saura bien trouver le meurtrier. Fou ou non, cet homme peut difficilement lui échapper. ”

Ceci parut être la solution la plus satisfaisante de la difficulté. Comme il faisait trop sombre pour rien faire cette nuit, nous reprîmes nos sièges pour discuter cent fois les mêmes détails. Le squire

envoya un messenger à Hinch et aux Régulateurs pour les sommer d'être sur le terrain le lendemain matin de bonne heure.

Avant le lever du soleil Hinch arriva avec six hommes. Je fus réveillé par ses blasphèmes et ses imprécations, Il rugissait contre Henry, comme je le compris plus tard : traitait son histoire de fantôme, et attestait que, dans son jugement et sa croyance, si un meurtre avait été commis, Henry en était l'auteur. Notre hôte l'apaisa quelque peu, et quand nous sortîmes pour nous réunir à eux, il nous reçut avec une sorte de civilité hargneuse. Il était petit et trapu ; avait de larges épaules, le plus horrible aspect.

Nos recherches furent complètement infructueuses pendant plusieurs heures, jusqu'à ce que par hasard Henry retrouva la place où il avait rencontré le fantôme barbu, ainsi que plusieurs l'avaient déjà baptisé. Ici les yeux fins d'un chasseur découvrirent les traces d'un pied chaussé d'un mocassin. Ces traces furent suivies pendant plusieurs milles et perdues. Mais en élargissant notre ligne et continuant la recherche, nous retrouvâmes enfin le corps de Stones ! Il avait été trop mutilé par les loups et les vautours pour qu'on pût examiner attentivement les os. Nous les rassemblâmes pour les porter à sa famille. Pendant cette opération, je remarquai la fracture occasionnée par une balle derrière le crâne. Les chairs avaient été rongées et les yeux dévorés par les oiseaux. Mais ce qui augmenta pour chacun la difficulté de l'énigme, fut la découverte à peu de distance des traces d'un fer de cheval.

Il n'y avait peut-être pas un seul cheval de ferré dans tout le comté de Shelby, et certainement pas un seul des nôtres ne l'était.

Cette particularité était au moins aussi énigmatique que l'histoire de Henry et la rendait plus inexplicable.

On pensait que cette trace pourrait être facilement suivie ; mais, après de fatigantes recherches qui durèrent plusieurs jours, on abandonna la poursuite en désespoir de cause, et les Régulateurs, découragés et harassés, se dispersèrent pour gagner leurs différentes demeures.

Mais l'un d'entre eux ne regagna jamais la sienne : après un ou deux jours une battue générale eut lieu pour aller à sa recherche, et, de même qu'il en avait été pour Stones, son corps fut retrouvé déchiré en morceaux par les loups. On constata que lui aussi avait été frappé derrière la tête.

Ces meurtres et les circonstances singulières qui les accompagnaient, excitèrent une vive sensation. Hinch et ses troupes battirent

le pays, arrêtant et outrageant les personnes *suspectes*, comme il les appelaient. Ils pendirent et dépendirent quatre ou cinq fois un pauvre individu inoffensif pour lui faire confesser le crime, mais il n'en purent rien tirer, et ils le quittèrent lui laissant à peine un souffle de vie.

Ce même soir, comme ils retournaient à leur quartier général, *le store*, l'un deux, nommer Winter, perdit sur la route une portion du harnais de son cheval. Lorsqu'il s'en aperçut, il déclara que se croyant à peu de distance du lieu où il l'avait perdue, il allait retourner pour la chercher, et qu'il les rejoindrait au store en arrière, au moment du souper qu'ils avaient l'intention de faire cette nuit. Il les quitta... mais ne les rejoignit jamais !

Au milieu de l'ivresse dans laquelle ils tombèrent bientôt, les Régulateurs n'eurent la conscience de son absence que le lendemain assez tard, lorsque sa famille alarmée de voir son cheval revenir la selle vide, envoya pour s'enquérir de lui. Cette sorte d'information était devenue tellement significative, qu'à l'instant même les buveurs furent dégrisés, et, montant à cheval, ils s'en furent à la recherche de Winter par le chemin qu'il avait pris.

Une bande de loups, réunis près d'un taillis, leur désignèrent l'endroit où gisait l'objet de leurs recherches. Là, ils trouvèrent les os décharnés de Winter, dispersés sur le sol. Ils furent épouvantés ! Ils semblaient anéantis, Trois d'entre eux assassinés et mis en pièces depuis dix jours, et pas la moindre lumière sur leur invisible et infatigable ennemi ! Sans songer à chercher aucune trace, sans même recueillir les restes de leur ami, ils s'enfuirent au galop, répandant l'alarme de tous côtés. L'effet de cet événement fut universel et terrible. Presque tous les habitants du pays se mirent en campagne pour découvrir ce mystère, et la superstition ne fut pas peu augmentée par le bruit qui courut que cet homme avait été tué comme les autres, d'un coup de feu *derrière la tête* !

Ces incidents inconcevables me disposaient à sympathiser avec l'opinion populaire qui les attribuait à un agent surnaturel. Les histoires les plus incroyables circulaient actuellement parmi le peuple, concernant le subtil et invisible ennemi des Régulateurs. Car on remarquait généralement que c'était contre eux seuls que s'exerçait son inimitié. L'histoire de Henry était déjà considérablement augmentée et ornée. Le fou, ou comme disaient d'autres, le fantôme barbu, avait été vu dans cinq ou six endroits à la fois ; tantôt à pied, traversant à pas de géant les clairières des bois, passant, et déjà loin

de vue, avant que l'observateur fût revenu de sa surprise ; tantôt à cheval : alors on le voyait fendre l'espace comme l'ombre d'un nuage d'été sur les prairies, ou bien se glisser inaperçu dans l'obscurité des forêts ; toujours maigre et les yeux hagards, vêtu de peaux d'animaux sauvages, et... cette longue, lourde, terrible carabine sur son épaule ! Je remarquai qu'il n'y avait qu'une seule classe de gens qui s'aventuraient à dire qu'ils l'avaient vu. C'étaient tous ceux qui avaient souffert, ou qui devaient probablement souffrir les vexations et les persécutions des Régulateurs ; — la classe des chasseurs émigrants.

Les choses furent portées au point d'exciter dans l'esprit de Hinch le même soupçon que Henry et moi avions conçus, savoir : que tout cela était le résultat d'un plan adroitement organisé par cette classe d'hommes, conduits par quelques individus d'une adresse consommée, dans le but d'exterminer ou de chasser les Régulateurs. Il paraissait impossible que, sans la participation de beaucoup de complices, le meurtrier eût échappé et déjoué toute poursuite.

Hinch et sa bande, épouvantés d'abord, éprouvèrent à cette pensée une joie sauvage. C'est pourquoi ils déclarèrent à toute cette classe d'émigrants une guerre au couteau, et pendant la semaine suivante commirent contre eux les plus révoltants outrages. Pendant tout ce temps, on ne vit et on entendit plus rien dire du mystérieux carabinier, et ils purent croire qu'ils s'étaient débarrassés de cet ennemi par le châtement de ses confédérés.

Les Régulateurs avaient été près de quinze jours en selle, ils s'étaient repus de vengeance, et ils espéraient avoir détruit cette dangereuse conspiration. Ils crurent donc qu'ils pouvaient en toute sécurité se séparer. Ce même jour, après leur séparation, l'un d'entre eux nommé Reco, presque aussi sauvage, presque aussi corrompu que Hinch lui-même, passa à cheval le long d'un buisson, en vue de sa propre maison ; en ce moment un coup de feu fit explosion, et Reco tomba raide mort. Les nègres entendirent la détonnation, et voyant son cheval revenir sans maître, ils accoururent et le trouvèrent mort sur le chemin. Il avait été frappé dans l'œil, et la balle était sortie derrière la tête.

Quand Hinch apprit cette mort, il devint livide, ses genoux s'entre-choquèrent. C'est Jack Long ou son ombre, par tous les diables, qui revient pour se venger ! On se convainquit alors pour la première fois que tous les hommes avaient été frappés dans l'œil, et que la balle avait seulement traversé la tête après être entrée par

l'orbite de l'œil. Les autres têtes avaient été trop mutilées pour supporter l'examen, et ce fait n'avait point encore été constaté. Tout le monde fut alors convaincu que l'être terrible était, d'une manière ou d'une autre, indentifié avec Jack Long ; car on se souvint de son but favori à la chasse et de son adresse sans rivale ; l'on commença à comprendre ce qui jusque-là avait été inexplicable ; les plus habiles crurent pénétrer toute l'affaire. La flagellation que Jack avait reçue était encore fraîche dans leur mémoire ; et ils supposèrent que la sévérité avec laquelle on l'avait traité avait ébranlé ses facultés mentales, et que la maladie le douait de cette merveilleuse adresse qui servait sa haine à coup sûr.

Ils avaient plus de peine à s'expliquer comment un cœur simple et droit comme celui de Jack avait pu se porter à de telles actions. Mais, monomane ou sage, une telle vengeance était fort imposante dans leurs idées. Ils sympathisèrent de grand cœur avec lui.

Le Régulateurs ne firent qu'une tentative pour se réunir encore, un des leurs ayant été tué en allant au rendez-vous ; à peine les cinq restants, attérés, complètement écrasés d'épouvante, eurent-ils reconnu cette effrayante blessure à la tête, qui *signait* pour ainsi dire le coup, qu'ils se retirèrent chez eux, et osèrent à peine, pendant plusieurs semaines, passer la tête en dehors de leurs portes. La classe de chasseurs à laquelle Jack avait appartenu, ceux du moins qui s'étaient maintenus dans le pays pendant la proscription exercée par les Régulateurs, commencèrent alors à lever la tête, et donnèrent à entendre qu'ils savaient Jack de retour depuis le meurtre de Stones, qu'ils l'avaient aidé de tous les moyens en leur pouvoir, lui fournissant des chevaux frais quand le noble animal qui l'avait ramené des Etats était fatigué, l'assistant dans ses fuites, l'aidant à se cacher, lui donnant des renseignements, et surtout répandant les histoires exagérées qui circulaient sur son compte. Un de ces vieux chasseurs tint ce discours :

“ Vous êtes des imbéciles, vous qui dites que Jack est fou ; il est aussi calme et aussi froid qu'une matinée glaciale du Kentucky ; sa tête est aussi saine qu'une cloche neuve ; son sang haineux s'est réveillé au bruit de vos lanières ; c'est un sang, voyez-vous, un peu plus dangereux que celui d'un chat sauvage dont on a excité la colère ! ”

Jack était vu fréquemment ; on savait que son œuvre n'était qu'à moitié faite, et qu'il prétendait l'achever ; il excitait autant de curiosité que de frayeur. Les cinq misérables qui vivaient encore furent

frappés d'une terreur panique ; ils ne firent même aucun effort pour résister ; toutes leurs espérances semblaient se concentrer dans l'idée de la fuite. Cette longue et lourde carabine les poursuivait partout, le jour et la nuit ; ils voyaient la bouche béante du canon braquée sur eux derrière chaque buisson et à travers les fentes mêmes de leurs demeures.

L'un d'eux, nommé White, était un ivrogne invétéré. Malgré toute sa terreur, il ne put résister à son penchant ; après une réclusion de près de trois semaines, il se détermina à tout risquer et à aller au store acheter une barrique de liqueur. Il s'y transporta dans un chariot couvert, couché dans le fond sur la paille, et conduit par un nègre. Le baril acheté, il remonta dans le chariot, se coucha dans le fond de la voiture et partit. Sur tout le chemin il ne leva pas une seule fois la tête ; mais, arrivé près de l'entrée de sa ruelle, un arbre qui avait été couché en travers sur le chemin secoua tellement le chariot que le baril roula sur lui. Il oublia alors sa précaution, et passa sa tête au-dessus de la couverture pour jurer contre le nègre et maudire sa maladresse ; à ce moment un coup partit, il tomba mort : une balle lui avait traversé l'œil ! Le nègre dit que tout à coup son maître interrompit ses imprécations et ses juréments pour dire : " Le voilà ! " qu'à ce moment le coup se fit entendre ; il vit un homme très grand, avec une barbe tombant jusqu'à la poitrine, et vêtu de peaux, s'en allant dans le bois avec une carabine sur l'épaule !

Un autre Régulateur, nommé Garnet, environ deux semaines après, se leva un matin avant le soleil, alla vers sa porte, et l'ouvrit pour respirer la fraîcheur du matin. Il se frottait les yeux, étant encore un peu endormi ; mais quand ils furent bien ouverts, ils virent devant eux le terrible vengeur. La fatale carabine s'abaissa. Jack attendit que sa victime l'eût bien reconnu. Garnet le vit bien, mais ce fut son dernier regard ! La balle s'en fut aussi briser son crâne, en emportant une partie du cerveau. Long a dit à l'un de ses amis que jamais il n'avait tué l'un de ces hommes sans être bien sûr d'en être vu et parfaitement reconnu.

Tous étaient mort maintenant, excepté Hinch et les deux plus jeunes de la bande, Williams et Davis. Ces deux derniers eurent la permission de fuir, soit que la colère du terrible vengeur fût un peu assouvie, soit que lors de l'outrage qu'il avait reçu, et qu'il punissait d'une si effrayante manière, il eût remarqué dans leur conduite quelque chose qui les recommandait à sa miséricorde, ou bien que,

dans son anxiété à s'assurer de Hinch, il eût concentré ses efforts et sa surveillance sur lui seul.

L'un et l'autre firent une vente forcée et secrète de leurs propriétés, et s'enfuirent pendant la nuit; mais Jack avait réservé pour Hinch la torture la mieux calculée. Il l'avait toujours passé, tandis qu'il faisait tomber autour de lui les instruments de ses crimes; il l'avait condamné à les voir tous tomber autour de lui, avec la certitude que la haine vengeresse qui les frappait brûlait avec vingt fois plus d'intensité contre lui-même, qu'il devait périr, et qu'il périrait! Mais quand son tour viendrait-il? Sera-t-il le suivant? pas encore. Alors chaque mort successive arrachait de son âme une espérance, chacun de ceux qui tombaient rétrécissait le cercle d'épouvante dont il se sentait lentement et sûrement enveloppé! Bientôt il ne resta plus que lui!

Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept hommes forts et vigoureux étaient tombés devant cette mortelle carabine, et tous! tous! avaient reçu une balle dans l'œil! Dieu du ciel! cette poignante agonie jetait dans sa cervelle des points ardents de lumière, comme si déjà la balle avait pénétré la cavité de son œil. "Moi aussi je dois être frappé dans l'œil!" Depuis la mort de Reco, Hinch parut un homme foudroyé. Ses yeux, sa démarche, sa voix étaient humbles. Le misérable meurtrier tremblait au bruit de la chute d'une feuille. Sa propre imagination devint son enfer. Une épouvante chaque jour croissante pénétrait son cœur. Il n'avait point quitté sa maison depuis plusieurs semaines, quand la fuite de Williams et Davis lui inspira quelque espoir. Il se procura un bon cheval et partit par une nuit noire pour la rivière Rouge. Chacun regrettait son évasion; car les chasseurs avaient suivi et attendu les progrès de cette affaire dans la persuasion que justice serait faite.

Hinch gagna les bords de la rivière Rouge, descendit de son cheval exténué et écumant; puis, après avoir regardé prudemment de tous côtés, il se jeta sur le gazon, et là attendit l'arrivée du steamboat. Deux heures après il en entendit un qui descendait la rivière, et vit les blanches couronnes de vapeur roulant derrière les arbres. Comme son cœur bondit! Liberté! espoir! vie! tout cela encore une fois circula dans ses veines. Il fit signe au bateau, qui envoya sa chaloupe à terre. Son poulx battait convulsivement, et il regardait avec une indicible anxiété les mariniers qui travaillaient à mener la barque au rivage. Un léger bruit se fait entendre derrière lui. Il se retourne en frissonnant: *Il était là!!!* La longue carabine était

braquée sur lui. Les hommes qui furent témoins de cette étrange scène descendirent et le trouvèrent mort. . . frappé d'une balle dans l'œil. Ils virent aussi le meurtrier s'enfuir au galop en traversant les plaines et les bois.

Jack ne resta point dans le comté de Shelby. Mais quelle direction prit-il après qu'il fut retourné dans l'Arkansas chercher sa femme et ses enfants ? je ne pus jamais l'apprendre.

Il vit, probablement au moment où nous sommes, sa vie de bonne et tranquille nature, au cœur de quelque verte solitude ; et il y a à parier que l'un des deux enfants bien roses qui jouaient et se roulaient avec lui sur le plancher de la cabane, le soir de ce jour mémorable dont j'ai simplement raconté ci-dessus les événements et les circonstances, viendra un de ces jours à Washington de la part des districts congressionistes situés à l'ouest des montagnes Rocheuses.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire du collège Saint-Jean, de Fordham, New York, par Thomas M. Gaffney Taffe, A. B. (En anglais).

Quoique la *Revue canadienne* n'ait pas l'habitude de parler dans ses comptes-rendus bibliographiques des ouvrages en langue anglaise, nous avons cru devoir déroger à nos habitudes en consacrant quelques lignes à l'Histoire du collège Saint-Jean, Fordham, New York, qui, sous la direction des Pères jésuites a conquis une si haute notoriété.

Cette Histoire, en effet, que son auteur a publiée à l'occasion du "cinquantenaire" de la fondation de ce collège célébré le 24 juin dernier, relate les origines de cette institution, et, ces origines—il nous est agréable de le constater—sont presque entièrement françaises.

C'est, en effet, aux Pères jésuites qui avaient pris charge du collège Saint-Marie, au Kentucky, que Mgr Hughes, évêque de New York, s'adressa en 1845 pour diriger le nouveau collège Saint-Jean, à Fordham, alors appelé *Rose-Hill College*. Or, ces Pères jésuites étaient venus de France, et appartenaient à la nationalité française. Les fondateurs du collège Sainte-Marie, Kentucky, étaient le P. Chazelle auquel Montréal doit, comme on le sait, une profonde reconnaissance, le P. Petit, le P. Labadière et le Frère Corne, suivis, en 1833, des Pères Gilles et Legouais, en 1835, des Pères Enemond et Fouché. Voilà les noms des Pères qui apportèrent dans une partie des Etats-Unis le précieux flambeau de l'instruction et créèrent, après Georgetown où le P. Caroll avait inauguré l'enseignement catholique, les plus importantes maisons d'éducation des Etats-Unis.

Ce furent ces mêmes Pères, pour la plupart du moins, qui vinrent prendre possession du collège de Fordham et jetèrent les fondements du bel établissement qui est aujourd'hui une université remarquable.

Le premier directeur de ce collège fut un Français, le P. Thébaud qui, à deux reprises et pendant quatorze ans, occupa ce poste élevé avec une largeur de vues et une sûreté de jugement vraiment remarquables. Parmi ses successeurs nous trouvons le P. Doucet, le P. Tellier, le P. Tissot, qui furent, avec des qualités diverses, les dignes continuateurs des mérites du P. Thébaud ; tous étaient Français ou de familles françaises.

Parmi les vice-présidents du collège de Fordham signalons aussi le Père Louis Jouin, d'origine française, venu en 1852, philosophe, mathématicien et linguiste émérite qui existe encore, et dont les ouvrages classiques : logique et métaphysique, philosophie morale et les preuves de la religion ont obtenu un grand succès. Citons le P. O. Racicot, né à Montréal, et qui, pendant 20 ans, occupa la chaire de philosophie et les fonctions de préfet de discipline : travailleur infatigable, doué d'une mémoire merveilleuse ; il a laissé dans ce collège le souvenir d'une rare fermeté jointe à une grande aménité de caractère ; il est mort à Boston, le vendredi saint dernier.

Comme on le voit, le grand collège de Fordham ne peut renier ses origi-

nes, et, si aujourd'hui, on n'y trouve plus que deux ou trois Pères appartenant à notre nationalité, nous avons le droit de rappeler qu'au début la grande majorité des professeurs étaient Français. Voilà pourquoi nous avons tenu à parler ici de l'histoire de M. Taaffe. Ce volume d'une lecture facile contenant des détails fort intéressants et quelques-uns même inédits, illustré par de nombreuses photogravures, retrace fidèlement les progrès, les améliorations, les embellissements du collège Saint-Jean, qui, selon les expressions de l'auteur, peut être considéré à juste titre comme la *Maison-Mère* des institutions d'enseignement des jésuites dans l'Etat de New York.

*
* *

Documents inédits sur le colonel de Longueuil annotés et publiés par M. Monongaleha de Beaujeu, Montréal.

Il ne s'agit que d'une brochure, mais comme elle porte en vedette cette mention *Collection Monongaleha de Beaujeu No 1*, il est à présumer que l'auteur voudra bien continuer cette publication fort intéressante pour les érudits. C'est, en effet, dans les archives de famille que l'historien trouve parfois des documents qui le mettent sur la voie de la vérité, et lui donnent le moyen de rectifier bien des jugements erronés.

Joseph Dominique Emmanuel Le Moyne de Longueuil—designé plus ordinairement sous le nom de l'hon. colonel de Longueuil—figure à juste titre parmi les personnages historiques du Canada. Il naquit en 1738 au temps où ce pays portait encore le titre glorieux de Nouvelle-France et, à vingt ans, il était capitaine aide-major des troupes françaises du détachement de marine. Lors de la cession du Canada, après la défaite de Montcalm et la reddition de Montréal, il ne crut pas devoir abandonner sa patrie quoique elle eût changé de nationalité ; il continua sa carrière militaire, fit partie des défenseurs du fort Saint-Jean en 1775, et, en 1794, était nommé colonel des *Royaux-Canadiens*, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort arrivée en 1807.

Il n'a pas laissé de postérité : en lui s'éteignit la dernière branche mâle de Longueuil. Sa mère était une Joybert de Soulanges qui comptait dans ses aïeux du côté paternel une Chartier de Lotbinière et le marquis de Vandreuil, familles illustres qui ont inscrit leurs noms dans les annales du Canada, et dont il reste aujourd'hui des descendants distingués.

On se demande ce que serait devenu le Canada, si l'exemple du colonel de Longueuil avait eu beaucoup d'imitateurs ; sans être optimiste et sans croire qu'il en serait résulté le retour possible de l'ancienne colonie française à la mère-patrie, il est permis de penser que les conquêtes constitutionnelles réalisées en 1837 et 1841 par Papineau et ses amis au prix de douloureux sacrifices, eussent été obtenues beaucoup plus tôt et avec moins de luttes et d'heures pénibles. Mais cette grave question n'a ici qu'un intérêt spéculatif secondaire.

Parmi les documents que M. de Beaujeu publie aujourd'hui il y a, à côté de pièces dénuées d'intérêt, quelques lettres de Guy Carleton qui présentent ce gouverneur général de la province de Québec sous un jour nouveau. Elles prouvent son humanité et son désir de se concilier les anciens sujets

français, dont il avait pu apprécier la conduite si loyale dans la défense de la colonie anglaise contre les troupes américaines.

Nous remarquons aussi dans les instructions données par Montcalm, à la date du 21 août 1758, des recommandations dictées par un noble sentiment d'humanité :

“ Il est ordonné au sieur de Longueuil, enseigne en premier des troupes détachées de la Marine, d'aller à la guerre avec un party de Canadiens et Sauvages dont nous avons confié le commandement au sieur Marin, lieutenant, lui enjoignant d'empêcher, autant qu'il lui sera possible, qu'il ne soit exercé aucune cruauté envers l'ennemi, voulant que la guerre se fasse avec humanité et suivant les règles des nations policées. Fait au camp de Carillon, le 21 août 1758.”

M. de Beaujeu appartient à la famille de Longueuil par suite du mariage de la sœur du colonel de Longueuil avec le chevalier Louis-Liénard-Villemonde de Beaujeu dont les fils continuèrent de résider au Canada, suivant en cela l'exemple donné par l'honorable colonel. Il doit fournir largement au public les documents de famille qu'il possède. Il faut le féliciter de cette généreuse pensée et lui demander de compléter la collection qu'il a implicitement pris l'engagement de continuer.

Les notes qui accompagnent cette publication sont claires et précises, ce qui n'est pas un petit mérite pour un travail de ce genre. R.

LE CORRESPONDANT

Revue périodique paraissant le 10 et le 25 de chaque mois.

10 octobre 1891.

- I. One révolution en Israël—Mgr Meignan.
- II. Portraits contemporains—M. Alexandre Dumas, fils—***
- III. La France et l'Angleterre en Chine, d'après la correspondance inédite du général de Palikao—Vte Henri Begouen.
- IV. La question des enfants—Henri Joly.
- V. Le Grand Sylvain—II—Pierre de Barneville.
- VI. La négociation du concordat—A. J. Rance-Bourrey.
- VII. Saint Barnabé—V—(Fin)—B. E. de Mandat-Grancey.
- VIII. L'ordre de Malte—Souvenirs et vestiges subsistant encore à Paris—L. de la Brière.
- IX. Revue des sciences—Henri de Parville.
- X. Chronique politique—Louis Joubert.

Abonnement : un an, \$7.00 ; six mois, \$3.50. Les abonnements partent du 1er de chaque mois. On s'abonne en adressant directement un mandat-poste à M. Jules Gervais, gérant du *Correspondant*, 14 rue de l'Abbaye, Paris.